

LE COURRIER

PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Volume I.—No. 1

19. Avenue KLEBER - PARIS 16e

FEVRIER 1948

Le programme de l'Unesco pour 1948

LA CONFERENCE REUNIT A MEXICO LES DELEGUES DE QUARANTE PAYS

LE MOIS même où se déroulaient un peu partout dans le monde d'après-joutes verbales ou matérielles avait lieu à Mexico l'une des tentatives les plus importantes qui ait été accomplie depuis la guerre : la seconde session de la Conférence générale de l'Unesco.

Les délégués de quarante Etats membres ainsi que des observateurs représentant des pays non-membres et de très nombreux groupements internationaux, assistèrent à cette Conférence, durant laquelle l'œuvre accomplie par l'Unesco en 1947 fut passée en revue, et un programme d'action pour l'année 1948 élaboré.

Les réunions se tenaient à la Escuela Nacional de Maestros, située aux abords de la ville, bâtiment ultra-moderne et extrêmement pratique qui fut terminé à la veille de la séance d'ouverture. Près de 3.000 ouvriers et artisans mexicains s'affairèrent pendant la nuit du 5 au 6 novembre pour préparer l'école qui devait servir de siège à une conférence internationale.

Construite pour abriter environ 12.000 étudiants, l'école comprend des bibliothèques, des musées, des gymnases et des ateliers de formation professionnelle. Elle fut, pour tous les observateurs, le symbole du grand effort accompli par le Mexique pour moderniser et développer son système d'enseignement.

La séance d'ouverture de la Conférence eut lieu dans le magnifique Palacio de Bellas Artes, situé au cœur de la ville. Plus de 2.500 personnes — délégués, observateurs, membres du Secrétariat de l'Unesco et visiteurs — purent entendre le président de la République mexicaine, Son Excellence Miguel Alemán, souhaiter la bienvenue à la conférence et prononcer un aversissement solennel qui inspira la Conférence jusqu'à son terme.

(Lire la suite en page 7)

Le discours de M. Maritain

Le texte de l'Appel de l'Unesco (reproduit ci-contre) fut rédigé par M. Jacques Maritain, président de la Délégation française à la Conférence de Mexico. Il s'inspire des principes qu'avait exposés le célèbre philosophe français au début de la Conférence. M. Maritain déclara à cette occasion :

"Nous nous réunissons à un moment particulièrement grave de l'histoire du monde. En face d'une tension internationale et d'antagonismes dont il serait vain de sous-estimer les dangers, de vastes parties de l'opinion publique risquent de s'abandonner à l'idée de la fatalité de la guerre.

"Ce qui fait, dès l'abord, apparaître comme paradoxale la tâche de l'Unesco, c'est qu'elle implique un accord de pensée entre des hommes dont les conceptions sont différentes ou même opposées. Si loin qu'on creuse, il n'y a plus de base commune pour la pensée spéculative. Dans ces conditions, un accord de pensée est-il concevable ?

(Lire la suite en page 6)

APPEL de l'UNESCO contre l'idée de la fatalité de la guerre

La Conférence de l'Unesco a lancé un appel solennel "à tous ceux qui ont à cœur la dignité humaine et l'avenir de la civilisation", afin de combattre les forces "qui s'opposeraient à une paix juste et durable".

Notée par acclamations et signée par les délégués représentant quarante nations, cette résolution est la suivante :

Les représentants de l'éducation, de la science et de la culture, siégeant à Mexico en Assemblée générale de l'Unesco :

CONSCIENTS des responsabilités que leur impose la chartre constitutive de l'Organisation et de la mission qu'ils ont de contribuer à faire universellement respecter la justice, la suprématie de la loi, les libertés et les droits fondamentaux dont les hommes de tous les pays doivent jouir sans aucune distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ;

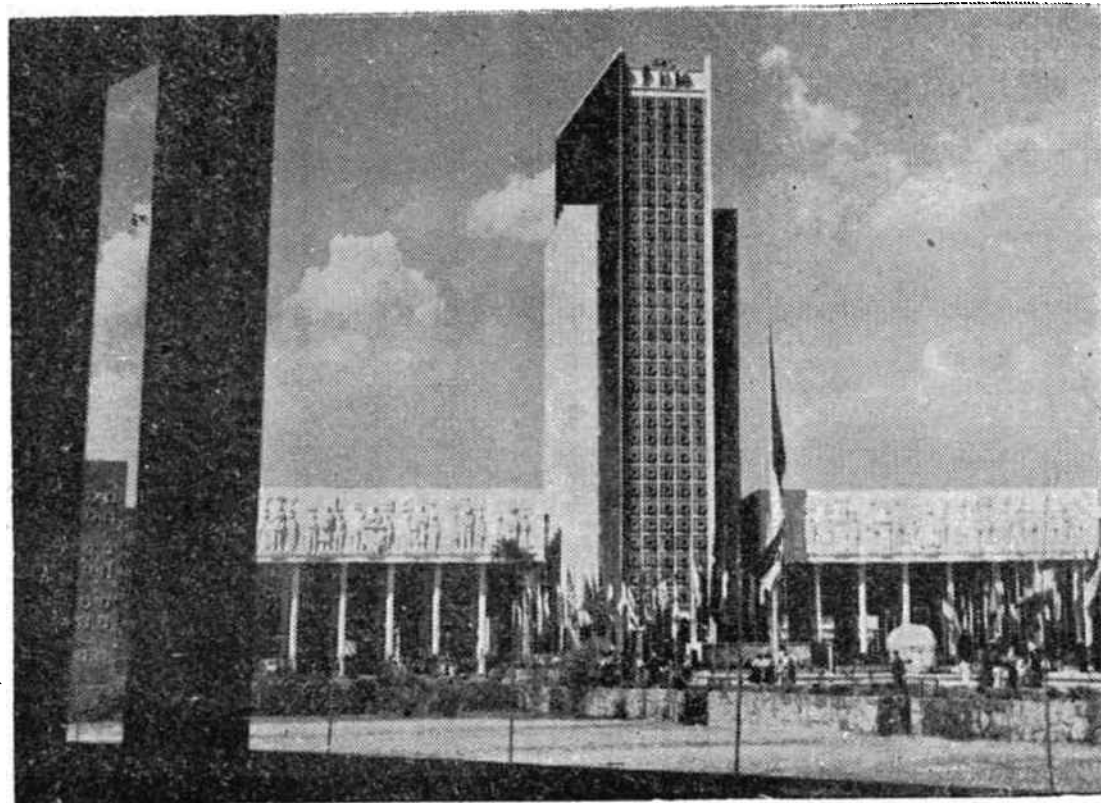
SOUCIEUX des dangers que font courir à la paix des courants de pensée favorables à l'idée de la fatalité d'une nouvelle guerre ;

EMUS de l'indifférence, de la résignation et même de la complaisance avec laquelle ces courants de pensée sont accueillis par certaines fractions de l'opinion publique ;

Adressent un appel solennel à tous ceux qui ont à cœur la dignité humaine et l'avenir de la civilisation, et spécialement aux éducateurs, savants, artistes, écrivains et journalistes du monde entier ;

Ils les conjurent de dénoncer l'idée pernicieuse de la fatalité de la guerre, de donner une voix à la conscience des peuples qui refusent le suicide collectif, de lutter par tous les moyens en leur pouvoir contre l'abandon à la peur et contre toute forme de pensée ou d'activité qui s'opposeraient à une paix juste et durable.

(Lire la suite en page 6)



L'Ecole Normale, siège de la deuxième session de la Conférence générale de l'Unesco, est un des édifices les plus vastes et les plus modernes de Mexico.

Hommage de M. Huxley au Mexique

Au moment où s'achève la seconde session de la Conférence générale de l'Unesco, je sens qu'il est de mon devoir d'exprimer ici ma satisfaction extrêmement profonde, et aussi ma douleur : satisfaction devant les résultats obtenus, qui sont dus en grande partie à l'ambiance favorable dont on a su entourer la Conférence générale, et douleur de quitter ce pays unique, merveilleux par son climat, par ses paysages et surtout par le caractère du peuple jeune qui l'habite, ce creuset où sont parvenues à se fondre deux cultures antiques et fortes.

Nous avons trouvé un encouragement et un exemple dans le spectacle de ce pays qui, au milieu des orages où se débat le monde d'aujourd'hui, a conservé sa sérénité et a travaillé plus que tout autre à lancer une gigantesque campagne contre l'analphabétisme, destinée à façonner une mentalité saine et forte chez les hommes qui, demain, seront les champions de la paix. C'est une expérience précieuse que celle du Mexique, une expérience qui nous sera d'une grande utilité dans l'application de nos programmes de reconstitution de l'éducation dans les régions d'Europe et d'Asie dévastées par la guerre.

La Conférence qui s'est tenue dans cette ville a démontré de manière évidente l'avantage qu'il y a pour l'Unesco à se mettre en contact direct avec toutes les cultures.

Nous avons, au cours de ce mois, constaté que ce que l'on pouvait croire une utopie était bien réel ; nous avons pu vivre tous ensemble dans votre beau pays, unis par un même idéal, hommes et femmes différents par la race, la culture, la langue, les idées et la religion, mais travaillant ensemble à atteindre un but commun. Si nous avons pu le faire il faut le reconnaître en toute objectivité, c'est en grande partie grâce à l'infinie générosité du peuple et du gouvernement mexicains.

Je ne pense pas seulement ici à toutes les ressources matérielles qui ont été mises à notre disposition, y compris le magnifique bâtiment qui nous a été cédé pour servir de siège à la Conférence, mais surtout au dur travail de préparation accompli par M. le Président Miguel Alemán, grâce à qui toute l'Amérique latine s'est trouvée représentée à cette session ; je pense aussi, comme je l'ai déjà dit, à l'encouragement

puissant qu'a été pour nous — pour nous qui voulons faire pénétrer l'éducation et la culture jusque dans les régions les plus éloignées du monde — l'exemple d'un peuple qui a tant fait pour les diffuser dans les zones les plus inaccessibles de son territoire.

C'est pour moi et pour nous tous un grand honneur que d'avoir eu comme Président de la Conférence le Ministre de l'Education nationale du Mexique M. Manuel Gual Vidal, qui n'a épargné aucun effort pour assurer le succès de notre réunion. Jamais nous ne pourrions oublier la généreuse hospitalité du gouvernement du Mexique ni l'aimable accueil du peuple mexicain tout entier.

Je ne veux pas non plus passer sous silence le précieux appui que nous avons trouvé auprès de la presse mexicaine. Je ne crois pas me tromper en affirmant que toute la presse du pays s'est intéressée à nos travaux, sans parler d'un groupe important de correspondants étrangers représentant les principaux journaux du monde. Mais l'activité des correspondants de journaux mexicains a été pour nous une aide pour laquelle l'Unesco ne pourra jamais assez manifester sa reconnaissance.

Nous avons posé ici les fondements d'un nouvel esprit de collaboration universelle, ce qui constitue une garantie de paix, et, en serrant la main des intellectuels mexicains, nous avons assumé conjointement avec eux la grave responsabilité de consacrer tous nos efforts au monde que nous édifierons pour les générations futures.

Et ainsi, en vous quittant, nous ne saurions vous dire adieu, car nous emportons le sentiment que le Mexique vit, pour ainsi dire, dans la même maison que le reste du monde, et que l'Anglais, le Chinois, le Libanais, le Polonais et l'Autrichien, par le simple fait qu'ils sont des hommes de bonne volonté, travaillent à réaliser l'idéal que se propose le Mexique et dont s'inspirent tous les peuples généreux de la terre.

Julian Huxley

A nos lecteurs

Nous commençons avec ce numéro la publication du "Courrier de l'Unesco", qui tiendra périodiquement le public au courant des activités de l'Institution spécialisée créée par les Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

"Le Moniteur de l'Unesco" sera réservé désormais à la publication des textes officiels, des décisions et des travaux de l'Organisation.

Tous commentaires et suggestions concernant notre nouvelle publication seront bienvenus.

La reproduction en tout ou en partie des articles et des documents publiés par le "Courrier de l'Unesco" est autorisée.

Le budget définitif fixé à \$7.682.637

Dès les premiers jours de leur réunion à Mexico, en novembre dernier, les délégués à la seconde session de la Conférence générale de l'Unesco ont été invités à se prononcer, avant tout le reste, sur l'importante question du budget.

C'était une innovation. Lors de la session précédente, à Paris, en 1946, l'ordre du jour avait prévu en premier lieu l'adoption d'un programme pour l'année suivante. Vers la fin de la session, un ensemble imposant de projets était voté, dont il ne restait plus qu'à estimer le coût. On le fit. Puis on fit l'addition. Le total dépassait d'assez loin les 6 millions de dollars auxquels on devait finalement arrêter le budget. La délicate révision du programme que cette procédure nécessita au début de 1947, devait entraîner des délais d'exécution de près de quatre mois.

A Mexico, il fut donc décidé de renverser cet ordre. Les Etats Membres furent priés de dire à l'avance ce qu'ils comptaient dépenser, en 1948, pour l'œuvre de coopération internationale poursuivie par l'Unesco. Le vote qui intervint alors, permit surtout aux Comités d'étude et aux Commissions, durant

les semaines qui suivirent, d'inscrire une centaine de projets dans un cadre budgétaire déjà tracé, d'affecter à chacun des sommes déterminées et, en définitive, de donner à l'Organisation un programme précis et concret.

Au début de décembre, quelques heures avant la fin de la Conférence, l'Assemblée plénière put, sans trop de peine, fixer le budget définitif à 7.682.637 dollars.

Le programme de 1948 a été divisé en six chapitres. Les voici avec les différentes sommes qui leur ont été affectées :

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Reconstruction ... | 614.141 dollars |
| Diffusion de la pensée | 1.714.722 — |
| Education | 854.551 — |
| Echanges culturels et humains | 530.237 — |
| Sciences naturelles | 327.236 — |
| Sciences naturelles | 918.926 — |

Soit un total de 4.959.813 dollars pour 1948. Reste une disponibilité d'un peu plus de 2 millions de dollars pour les frais administratifs, pour la prochaine session de la

(Lire la suite en page 6)

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES UN PLAN POSITIF DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

LA DEUXIEME session de la Conférence générale a mis fortement l'accent sur le rôle de la coopération internationale dans le domaine des Sciences exactes et naturelles, pures et appliquées, tout à la fois élément essentiel d'une civilisation mondiale cohérente et facteur immédiat de paix. Les succès déjà obtenus par l'Unesco dans ce domaine au cours de l'année 1947 serviront de base solide à la poursuite et au développement de ses travaux en 1948.

Réseau des postes de coopération scientifique

Un réseau de postes de coopération scientifique a commencé à fonctionner en 1947. Le but de ces postes est d'unir, par tous les moyens possibles, les savants et technologistes des pays retardataires dans les sciences et la technologie modernes, à leurs collègues des pays plus évolués, en vue de faciliter la coopération scientifique internationale. La priorité la plus élevée a été accordée en 1948 pour le maintien des postes fonctionnant actuellement en Moyen-Orient, en Extrême-Orient et en Amérique latine, et la création d'un poste nouveau en Asie méridionale.

Par le

Dr. Joseph Needham

On veillera de très près à coordonner le travail du poste de l'Amérique latine avec l'expérience menée par l'Institut international de l'Hyléa amazonienne. Un groupe d'experts de l'Amérique latine sera également convoqué qui envisagera les moyens les plus propres à favoriser le développement des sciences en Amérique latine dans l'avenir.

Le poste du Proche-Orient a rendu de sérieux services aux savants de cette région.

Le poste d'Extrême-Orient dont l'activité s'étend actuellement à la Chine et aux Philippines, prend à son compte le problème du parachèvement en Chine du programme de l'U.N.R.R.A. concernant la formation des ingénieurs. Cette tâche comprendra le contrôle de la répartition d'un outillage industriel (d'une valeur de 2.000.000 de dollars) entre les divers instituts techniques auxquels il est destiné.

Le poste de l'Asie méridionale aura dans son ressort la Birmanie, le Siam, l'Indonésie, aussi bien que l'Inde. Il bénéficiera, espère-t-on, du même soutien enthousiaste que les autres postes déjà existants.

Secours aux organisations scientifiques internationales

C'est là le second des deux piliers principaux du programme. Si le premier — les postes de coopération scientifique — est en quelque sorte les missions; les organisations internationales, scientifiques et technologiques représentent l'Eglise. Les connaissances scientifiques sont, par essence, internationales et l'accumulation de nouvelles connaissances est considérablement favorisée par la coopération internationale; les savants se trouvent ainsi tout indiqués pour montrer de quelle façon les hommes de tous pays peuvent travailler ensemble à la solution des problèmes concrets, auxquels ils doivent faire face. En vue d'étendre et de maintenir l'efficacité des organisations scientifiques internationales privées déjà existantes, des subventions et une aide variée leur seront accordées au cours de 1948.

On s'attachera tout spécialement à encourager la création d'organismes adéquats dans le domaine pratique du machinisme industriel, de l'agriculture et de la médecine là où ils font encore défaut. En revanche, il existe déjà, pour les sciences pures, un Conseil international des unions scientifiques qui, avec les associations fédérées par ses soins, s'est révélé d'une efficacité remarquable. Parmi les institutions spécialisées des Nations Unies, l'Unesco a, en effet, la responsabilité exclusive des sciences appliquées, aussi bien que celle des sciences pures.

Dans le domaine des sciences agricoles et médicales, l'Unesco continuera de travailler en étroite coopération avec l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture et la Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la Santé à l'étude et à la solution des problèmes d'intérêt commun. En particulier, on a demandé à la Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la Santé de participer pleinement aux efforts faits par l'Unesco pour créer un bureau permanent de coordination des Organisations des Sciences médicales.

Un secours de 240.000 dollars a été alloué aux organismes scientifiques, sous la forme de subventions destinées à couvrir les frais de déplacement de savants éminents se rendant à des conférences internationales, les frais de publication de rapports et de revues d'intérêt capital, les subsides aux laboratoires internationaux jouissant d'une auto-

rité établie et l'entretien de stocks de matériel et de produits spéciaux, ainsi que de spécimens biologiques.

Vulgarisation des sciences et de leurs aspects sociaux

Au cours de 1948, un rapport sur le travail de vulgarisation accompli par les organismes nationaux existants sera préparé, en collaboration avec les organismes internationaux compétents. Ce rapport sera adressé aux Etats membres en vue d'encourager la création d'organisations semblables dans les pays où il n'en existe pas. Des mesures seront également prises pour stimuler la préparation et l'échange, par diverses institutions, de documents qui contribueront à la vulgarisation des sciences.

Dans le domaine de la vulgarisation, le problème primordial est d'estimer la portée sociale et internationale de la science dans des situations qui se présentent généralement sous des formes fort complexes. La réalisation des objectifs que se proposent les Nations Unies et leurs institutions spécialisées dépend dans une très large mesure de la compréhension exacte de l'importance internationale d'un grand nombre de faits nouveaux survenus dans les domaines scientifiques et technologiques — non seulement de découvertes et d'inventions essentielles qui sont récentes — mais encore de celles qui se sont accumulées depuis plusieurs dizaines d'années.

En 1948, grâce à son programme de bourses et d'autres moyens d'assistance adéquats, l'Unesco encouragera les recherches de caractère fondamental sur les aspects sociaux de la science. Elle demandera à tous les Etats membres, aux Commissions nationales et aux organismes nationaux de coopération, de prendre l'initiative, dans leur propre pays, de discussions et de débats sur la portée sociale et internationale d'un sujet scientifique qui sera proposé par l'Unesco. Les résultats de ces discussions seront analysés et il leur sera donné la plus large diffusion possible.

Au cours de l'année, de nouveaux efforts seront faits en vue de la préparation définitive (par des auteurs compétents) d'ouvrages destinés à assurer au grand public comme aux spécialistes une plus large compréhension des aspects scientifiques et culturels de l'histoire de l'humanité, de la dépendance mutuelle des peuples et des civilisations, et de leurs apports au patrimoine commun.

Secours d'urgence

Actuellement, dans les pays dévastés, des milliers d'hommes scientifiques se trouvent incapables de travailler parce que les produits chimiques et les appareils les plus simples font défaut. Les laboratoires ne sont encore ni reconstruits, ni rééquipés.

Autant que le permettront les fonds dont dispose en propre l'Unesco et ceux qui proviendront d'autres sources, toute assistance sera donnée pour assurer la reconstruction et le relèvement scientifiques.

Centre mondial de liaison scientifique

Des préparatifs ont été commencés en 1947 et se poursuivront en 1948 en vue d'organiser et de mettre en train un Service de Renseignements sur le matériel scientifique dont le but est de venir en aide aux spécialistes des sciences expérimentales dans les pays dévastés, aux savants appartenant à des régions desservies par les Postes de Coopération scientifique, et, dans certains cas particuliers, à des pays où la recherche scientifique est déjà très active. Ce centre contribuera également, en collaboration avec d'autres organes internationaux, à la normalisation et à la rationalisation de l'outillage destiné aux expériences et à l'enseignement.

L'Unesco a accepté l'invitation du Conseil économique et social des Nations Unies à participer aux préparatifs et aux délibérations de la Conférence scientifique sur la Conservation et l'utilisation des Ressources naturelles, qui doit avoir lieu en 1949. En corrélation avec cette Conférence, il faut signaler la préparation par l'Unesco au cours de 1948, d'une Conférence internationale sur la Protection de la Nature, qui doit se réunir en 1949.

En 1948, l'Unesco convoquera à Paris une conférence destinée à examiner la création et l'entretien de stations chargées d'étudier sur place les effets des hautes altitudes sur la vie, ainsi que certains phénomènes physiques que l'on ne peut observer que dans ces conditions.

L'Institut de l'Hyléa amazonienne

L'HYLEA amazonienne s'étend sur plus de 7 millions de kilomètres carrés, dans une région de grandes forêts ("hyléa" vient du mot grec "hylé", qui signifie bois, forêts), dont les ressources sont encore virtuellement inexploitées.

On espère que toutes les mesures qui permettront d'aboutir à la création d'un Institut de l'Hyléa amazonienne pourront être prises au cours de 1948. L'Unesco préparera un projet de convention qui devra être soumis aux Etats Membres chargés à titre permanent de faire fonctionner cet Institut, ainsi qu'aux organismes internationaux intéressés par ces travaux. Tandis que l'Institut achèvera de prendre sa forme définitive, l'Unesco consacrera 55.000 dollars en 1948 à de vastes enquêtes qui seront menées en Hyléa amazonienne. Dans les domaines de l'éthnologie, de la géologie et de la biologie; elle assurera la coordination de l'expérience d'Hyléa amazonienne avec les travaux du poste de Coopération scientifique de l'Amérique latine, et elle préparera les bases d'une coopération avec d'autres institutions s'intéressant à cette région et à d'autres régions analogues du globe.

Une conférence constitutive de l'Institut de l'Hyléa amazonienne est prévue, pour le printemps, au Brésil et au Pérou. En 1947, le Gouvernement brésilien, en collaboration avec l'Unesco, a réuni, à Belem-do-Para, une conférence sur l'expérience d'Hyléa amazonienne. A cette conférence ont assisté les représentants de dix pays: le Brésil, la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, les Guyanes britannique, française et hollandaise, le Pérou, les Etats-Unis et le Venezuela. Y assistaient, en outre, des délégués de l'Institut inter-américain d'agriculture tropicale, du Bureau sanitaire panaméricain, de l'Union panaméricaine, du Bureau international du Travail, de l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture et de la Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la Santé.

La Conférence assigne AUX COMMISSIONS NATIONALES un rôle essentiel

SIX QUESTIONS principales ont, au cours de la deuxième session, retenu l'attention de la Conférence générale dans le domaine des relations extérieures:

I. — Développement des Commissions nationales et Organismes nationaux de coopération

Un effort tout particulier sera fait pour encourager en 1948 la création de Commissions nationales ou d'organismes de coopération dans les pays où il n'en existe pas encore, et leur développement là où de tels organismes ont déjà été établis en 1947.

La Conférence a été unanime à souligner l'importance décisive des Commissions nationales pour le succès de l'Unesco.

Outre leur rôle d'organismes consultatifs et de liaison que leur assigne la constitution, les Commissions nationales doivent devenir des organismes de travail et participer activement à l'exécution du programme de l'Unesco. C'est ainsi seulement que les buts de l'Unesco pourront être atteints.

En vue d'assurer ce développement, l'Unesco prêtera son concours, sur leur demande, aux Etats membres en voie d'établir des commissions nationales; et des programmes de travail adaptés aux possibilités et aux traditions de chaque commission nationale seront établis. Un contact étroit sera maintenu tant entre le siège de l'Organisation et les Commissions nationales qu'entre les Commissions nationales elles-mêmes. En vue de resserrer ce contact, des informations seront régulièrement publiées sur les activités des commissions.

Une conférence visant à un échange d'informations entre représentants des différentes Commissions nationales et de l'Unesco sera tenue à l'occasion de la prochaine session de la Conférence générale.

II. — Relations avec l'Allemagne et le Japon

La Conférence générale a chargé le directeur général d'étudier, d'accord avec les autorités alliées d'occupation, la possibilité d'étendre à ces deux pays, sur une base expérimentale, le bénéfice du programme de l'Unesco dans la mesure où celui-ci est susceptible de con-

tribuer à la réorientation dans un sens démocratique de leur vie éducative et culturelle.

III. — Centres régionaux

La création éventuelle de centres régionaux de l'Unesco a été l'objet de discussions prolongées.

Les délégations de l'Amérique latine, des Indes, de la Chine et du Proche-Orient ont manifesté le plus vif intérêt à cet égard. La délégation de Cuba a fait à l'Unesco l'offre généreuse de mettre à sa disposition, à la Havane, les bureaux nécessaires à l'établissement d'un centre régional ainsi qu'un montant de 10.000 dollars.

En raison des problèmes complexes d'ordre administratif et financier que soulève la création de centres régionaux, et en raison, d'autre part, des hésitations manifestées quant à l'opportunité de cette création par certaines délégations qui estimaient une décision dans ce sens prématurée, la Conférence générale n'a pas pris de décision définitive; elle a chargé le Conseil exécutif de poursuivre l'étude de la question après avoir consulté les Nations Unies et les autres institutions spécialisées quant à leur plan à cet égard.

IV. — Collaboration avec les Etats non-membres

En vue d'assurer aux enquêtes, conférences et autres activités de l'Unesco la plus large participation, les représentants d'Etats qui n'ont pas encore adhéré à l'Organisation, pourront être invités à s'y associer chaque fois que leur participation paraîtra désirable et possible.

Comme par le passé, les Etats membres des Nations Unies qui ne font pas partie de l'Unesco seront invités à se faire représenter par des observateurs aux sessions de la Conférence générale.

A l'heure actuelle, les Nations Unies groupent 57 Etats membres. L'Unesco en compte 40.

V. — Relations avec les Nations Unies et les Institutions spécialisées des Nations Unies

La Conférence a été unanime à souligner l'importance d'une collaboration étroite et confiante entre l'Unesco et les Nations Unies, dans le cadre de l'accord conclu entre ces deux organisations.

Toutes les dispositions seront prises pour qu'une étroite coordination soit réalisée avec les Nations Unies, tant en matière d'administration financière et budgétaire que dans les différents domaines du programme.

La Conférence a exprimé sa satisfaction de l'accord conclu récemment entre l'Unesco et l'Organisation internationale du Travail, ainsi qu'entre l'Unesco et l'Organisation internationale de l'Alimentation et de l'Agriculture. Elle a chargé le directeur général d'entrer également en collaboration régulière avec les autres institutions spécialisées dont les tâches et l'activité sont en harmonie avec celles de l'Unesco. Un contact sera pris en particulier avec la commission préparatoire de l'Organisation internationale des Réfugiés, en vue d'inclure les personnes "déplacées" dans les appels de l'Unesco pour une aide aux pays dévastés.

VI. — Relations avec d'autres organisations

La Conférence a décidé de proposer au Bureau International d'Education la reconduction pour 1948 de l'accord par lequel une collaboration technique a été établie avec cette organisation dans le domaine de l'éducation.

Les accords conclus avec le Conseil international des Unions scientifiques et la Conférence des Hautes-Etudes internationales resteront également en vigueur.

De nouvelles directives ont été adoptées quant aux relations entre l'Unesco et les organisations internationales non-gouvernementales s'occupant de questions qui entrent dans son domaine. Un certain nombre de ces organisations seront mises au bénéfice d'arrangements consultatifs qui, dans une mesure appropriée, assureront leur participation aux activités de l'Unesco, ainsi que leur représentation, par des observateurs, aux sessions de la conférence générale.

Il est envisagé de créer, auprès de l'Unesco, des comités consultatifs groupant des organisations internationales non-gouvernementales travaillant dans le même domaine (étudiants, organisations féminines),

LE Dr. WALKER ELU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

LE CONSEIL exécutif de l'Unesco, qui a tenu ses quatrième et cinquième sessions à Mexico en novembre et décembre, est à lui seul une expérience originale de compréhension internationale, avec ses dix-huit membres, originaires chacun d'un pays différent et chacun représentant d'une région culturelle différente.

Ces membres, toutefois, ne sont point délégués d'un gouvernement, mais nommés à titre personnel: ils sont élus par la Conférence générale pour une durée de trois ans en raison de leur compétence dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture et sont toujours rééligibles. Il y a chaque année six postes à pourvoir.

Au cours de sa quatrième session, qui s'est tenue immédiatement avant l'ouverture de la Conférence générale, le Conseil a arrêté les dernières dispositions intéressant l'organisation de la Conférence, et a envisagé les différentes possibilités qui s'offraient pour fixer le siège de la prochaine Conférence générale; il fut décidé, par la suite, de fixer celle-ci à Beyrouth, capitale du Liban. En outre, le Conseil a procédé à l'examen de diverses autres questions d'ordre administratif.

La cinquième session s'est tenue après l'élection, par la Conférence générale, de trois nouveaux membres du Conseil: le Dr Stanislaw Arnold (Pologne) et le Dr Benjamin Carrion (Equateur), en remplacement du Dr Marian Falski (Pologne) et du professeur H. R. Kruyt (Pays-Bas) qui étaient parvenus au terme de leur mandat, et le Dr George Stoddard, élu en remplacement de l'hon. Archibald MacLeish, démissionnaire. Quatre membres ont été réélus: le Dr Chen Yuan (Chine), S. E. le Dr Martinez-Baez (Mexique), sir John Maud (Royaume-Uni) et le Dr E. R. Walker (Australie).

Le bureau du Conseil exécutif élu, pour cette année, est composé comme suit: le Dr E. R. Walker (Australie), président; Sir Sarvepalli Radhakrishnan (Inde) et le professeur Alf Sommerfelt (Norvège): vice-présidents. En outre, il a été procédé à la nomination des membres de cinq comités permanents.

Le programme des sessions qui se tiendront en 1948 a été établi, à titre provisoire, pour les mois de février, de mai et de septembre.



Le Dr. E. R. Walker (à gauche) remplace S.E. M.V. Doré (au centre) comme président du Conseil exécutif. A droite: le Dr. Walter H.C. Laves, Directeur général adjoint de l'Unesco.

LES 18 MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF

- Dr. E. R. Walker (Australie) — Président.
- Sir Sarvepalli Radhakrishnan (Indes) — Vice-Président.
- Professeur Alf Sommerfelt (Norvège) — Vice-Président.
- Dr. Stanislaw Arnold (Pologne).
- M. Pierre Auger (France).
- Professeur Paulo Carneiro (Brésil).
- Dr. Benjamin Carrion (Equateur).
- Professeur Chen Yuan (Chine).
- S. E. M. Victor Doré (Canada).
- M. Resat Nuri Guntekin (Turquie).
- S. E. Dr. Manuel Martínez Baez (Mexique).
- Sir John Maud (Royaume-Uni).
- Dr. Jan Opocensky (Tchécoslovaquie).
- S. E. Dr. C. Parra Pérez (Venezuela).
- Prof. Alex Photiades (Grèce).
- S. E. Shafik Ghorbal Bey (Egypte).
- Dr. George D. Stoddard (Etats-Unis).
- M. Louis Verniers (Belgique).

“ La libre diffusion des idées ”

Un débat animé à la sous-commission de l'Information des Masses

La question de la liberté de l'information a fait l'objet de discussions animées au sein du Groupe de travail de l'information des masses pendant la récente Conférence générale de Mexico. Ces discussions ont fait apparaître une variété de points de vue caractéristiques de l'état présent du monde.

M. Hoffmeister (Tchécoslovaquie) a critiqué les thèses du libéralisme classique. Il a souligné les dangers que présente pour la survivance des cultures, souvent très raffinées, des pays ne disposant que de ressources relativement faibles, et par suite pour la diversité des civilisations humaines que l'Unesco a charge de protéger, une libre concurrence faussée par une trop grande inégalité des moyens. Il a dénoncé d'autre part, les méfaits de l'irresponsabilité d'une information que l'asservissement à des intérêts commerciaux entraîne trop souvent, notamment aux Etats-Unis, à la poursuite du sensationnel ou du vulgaire aux dépens à la fois de la vérité, de la culture et de la paix.

M. Slonimski (Pologne) est intervenu dans le même sens et s'est livré à des attaques acerbes contre certains aspects de la presse, de la radio et du cinéma aux Etats-Unis.

De son côté, M. J.-B. Priestly (Grande-Bretagne) a déclaré que la question n'était pas de celles qui devaient figurer au premier plan du programme de l'Unesco pour 1948, car c'est un sujet de controverses infinies; l'Organisation n'a pas le pouvoir de l'Unesco d'y apporter une solution efficace. Les obstacles qui s'opposent, dans le monde actuel, à la liberté de l'information procèdent de réalités politiques et économiques sur lesquelles une institution comme l'Unesco n'a aucune prise. L'Unesco doit plutôt se donner pour but de stimuler la production et la distribution de l'information dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture.

Face à ces critiques, M. Lloyd Free a exposé le point de vue de la délégation américaine. Laissant à d'autres le soin de dresser un bilan équitable des mérites et des insuffisances ou des erreurs des organes américains d'information, il a opposé un démenti catégorique à ceux qui reprochent aux Etats-Unis de se lancer, consciemment ou inconsciemment, dans un "impérialisme culturel", à objectifs politiques ou économiques. La libre circulation internationale de l'information, telle que l'entendent les Etats-Unis, n'est pas une circulation à sens unique, mais un circuit d'échanges sur la base d'une réciprocité aussi égale que possible. Les Etats-Unis n'ignorent pas l'inégalité des moyens dont disposent pour s'exprimer les diverses cultures du monde. Aussi sont-ils prêts, comme ils l'ont déjà montré, à prendre une large part dans l'œuvre d'assistance entreprise par l'Unesco en vue d'aider les pays moins bien partagés à reconstituer ou à développer leurs moyens techniques.

M. Lloyd Free a, d'autre part, reconnu la nécessité de renforcer chez tous les praticiens de l'information la conscience de leurs responsabilités à l'égard du public, notamment par une meilleure formation professionnelle.

Compte tenu de ces observations, l'essentiel n'en reste pas moins la liberté, sans laquelle l'information ne saurait pas plus se concevoir que la culture elle-même. Cette liberté figure parmi les objectifs primordiaux de l'Unesco, tels qu'ils se trouvent définis dans sa Constitution. Il est impossible de se dérober à cette obligation majeure. Sans doute M. Lloyd Free n'ignore-t-il pas les difficultés présentes de l'entreprise. Du moins l'idéal doit-il être constamment entretenu dans les consciences des hommes, ne serait-ce que par des mesures partielles et des progrès limités.

Plusieurs délégations s'attachèrent à montrer que les conceptions en présence pouvaient et devaient être considérées comme exprimant des perspectives d'action complémentaires, et non des incompatibilités. Tel fut notamment le point de vue de la France (M. Joxe), de l'Australie (M. Dumbabin), du Mexique (Sr Sanbago de La Vega) et du Canada (M. Dilworing).

C'est cette manière de voir qui prévalut et qui se traduit fidèlement dans l'équilibre du programme finalement adopté.



De gauche à droite: M. A. Slonimski, de Pologne; M. R. Calder et M. J.-B. Priestley, du Royaume Uni, tous trois membres de la sous-commission de l'Information des Masses, qui ont participé à l'établissement du programme de 1948 dans le domaine de la radio, du film et de la presse, lors de la dernière Conférence générale de l'Unesco.

“ Le bureau des idées ”

L'INFORMATION AU SERVICE DE LA PAIX

EN 1948 L'UNESCO prendra de très importantes mesures pour mobiliser les ressources de la presse, de la radio et du cinéma au service de la paix. En ce sens, les délégués des quarante Etats membres de l'Organisation ont établi, en un mois, au cours de la Conférence de Mexico, une impressionnante liste de projets.

Réduire les obstacles à la libre circulation des idées et des informations, étendre le champ des enquêtes entreprises en 1947 sur les besoins techniques dans le domaine de l'information des masses, créer un Bureau international des Idées et faciliter aux techniciens et aux spécialistes de l'information des masses l'obtention de bourses d'études; tels seront pour l'année qui vient les projets que l'Unesco devra mettre en œuvre.

L'Unesco a effectué en 1947 une enquête sur les besoins techniques de douze pays d'Europe et d'Extrême-Orient. Cette enquête, dont les conclusions furent publiées en septembre 1947 en français et en anglais, est la première de ce genre à présenter un tableau détaillé des pertes subies par ces pays et des besoins de leurs industries de la presse, du cinéma et de la radio en matériel, en main-d'œuvre et en matières premières. Etant donné le succès remporté par ces premières enquêtes, l'Unesco se propose en 1948 d'en étendre le champ aux pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, à l'Inde et à la Birmanie, à la Malaisie; au Siam, à l'Indonésie et à ses nouveaux Etats membres en Europe (Italie, Autriche, Hongrie et Suisse).

En outre, l'Unesco lancera cette année un appel en vue d'obtenir des contributions financières pour la constitution d'un fonds spécial destiné à aider les pays dévastés à reconstituer leurs moyens d'information des masses si cruellement touchés par la dernière guerre.

Décidée à stimuler l'emploi des moyens d'information des masses dans un sens propice à la compréhension internationale et à la coopération entre les nations; décidée en outre à permettre de répandre plus largement la connaissance du patrimoine culturel de l'humanité, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture entreprendra en priorité l'étude des mesures pratiques susceptibles de réduire les obstacles à la libre diffusion des informations. C'est ainsi que l'Unesco s'efforcera de supprimer des obstacles tels que les tarifs télégraphiques et postaux excessifs, les barrières douanières trop élevées, la censure, les contingentements, les restrictions postales et les difficultés du contrôle des changes dans la mesure où ils s'appliquent au matériel éducatif, scientifique et culturel.

L'Unesco poursuivra cette action en liaison étroite avec la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, la sous-commission de l'Information et de la Presse, l'Union postale universelle, l'Union internationale des Télécommunications et les autres institutions intéressées.

Le bureau international des idées

Quelle que soit l'importance et même la nécessité des réunions de

spécialistes de la science, de l'éducation et de la culture, l'Unesco ne peut devenir un mouvement véritablement universel que si l'homme de la rue prend un intérêt et une part active à ses travaux. Sous ce jour, la création d'un service de production spécialisé, dirigé par des producteurs d'émissions radiophoniques, des producteurs de films et des journalistes d'une haute compétence, revêt une signification toute particulière. Ce service, appelé Bureau international des Idées, encouragera la production de programmes radiophoniques, de films documentaires ou de longs métrages, de reportages, d'articles et d'ouvrages spécialement destinés à

Par

John Grierson

répandre dans le monde les idées que représente l'Unesco et à donner aux peuples le sentiment accru de leur solidarité culturelle. Le siège du Bureau international des Idées sera fixé à Paris, mais cet organisme possédera probablement des sections dans d'autres pays afin d'accroître son rendement.

Les méthodes de travail qu'adoptera le Bureau pour coordonner les activités de la presse, de la radio et du cinéma, et ainsi stimuler et entretenir l'intérêt pour l'œuvre de l'Unesco, sont assez bien mises en valeur dans le projet de programme sur "Les Thèmes principaux de l'Information des masses".

Quatre thèmes clés, d'une valeur universelle, s'inscrivent dans le champ d'intérêt de l'Unesco, seront choisis pour 1948. Chacun d'entre eux sera ensuite traité par des écrivains ou des journalistes de valeur, appartenant à l'Unesco, avec l'aide d'hommes de lettres de renommée mondiale dont le concours sera spécialement sollicité en vue de la publication d'une série d'articles, de nouvelles et de reportages de haute qualité dans les journaux, les magazines et les périodiques du monde entier.

Simultanément, une équipe de scénaristes et de spécialistes, appartenant à l'Unesco, avec l'aide d'artistes, d'auteurs dramatiques et de metteurs en ondes jouissant d'une grande renommée dans leurs pays respectifs, offriront au public de la radio des programmes de genre très divers sur ces mêmes thèmes. Ceux-ci seront diffusés en diverses langues sur ondes moyennes, grandes ondes et ondes courtes.

D'autre part, nos spécialistes du cinéma s'efforceront d'obtenir que ces mêmes thèmes soient repris par les bandes d'actualités et traités, sous forme documentaire ou dramatique.

En plus de ces projets associés, assurant le développement des "Principaux Thèmes de l'Information des Masses", l'Unesco mettra en œuvre cette année des programmes originaux dans le domaine de la radio et du cinéma.

Sur le plan de la radio, par exemple, la création d'une Université mondiale des Ondes est prévue pour 1948. Cette Université travaillera non pas en concurrence, mais en liaison étroite avec les réseaux de

radiodiffusion des Etats membres. On se propose de faire connaître à tous les peuples les œuvres portant la marque des intelligences et des talents les plus remarquables du monde afin que la culture et le progrès ne soient plus étouffés par le cloisonnement des frontières politiques. Ainsi les Français pourront être renseignés sur l'activité littéraire, musicale et dramatique du Brésil, les Polonais sur la littérature de l'Inde, les Italiens sur la science et l'éducation au Canada ou aux Etats-Unis et non pas seulement sur les divergences politiques qui séparent leurs pays.

L'Unesco participera au fonctionnement du réseau radiophonique mondial des Nations Unies si la création en est décidée. Sinon, l'Unesco envisagera de créer son propre réseau. En attendant, l'Unesco s'attachera à coopérer avec les organisations de radio existantes et s'efforcera d'accroître l'importance des programmes consacrés à la paix et à l'entente internationales. A cet effet, les spécialistes de radio prépareront un nombre limité de programmes de haute valeur destinés à passer sur les chaînes des différents pays. Une enquête sur la radio scolaire dans les Etats membres, les conceptions en cours, les techniques utilisées et les résultats obtenus, sera également entreprise. Les conclusions en seront ensuite publiées afin de favoriser une plus large utilisation de la radio comme moyen d'éducation.

Dans le cadre de son programme, l'Unesco favorisera la production de films documentaires portant sur les réalisations de quelques pays pris individuellement, ou sur des sujets qui intéressent des groupes de nations dans leur ensemble. Ces documents de caractère éducatif, scientifique et culturel, seront produits en coopération par les Etats membres de l'Unesco et feront l'objet d'une distribution nationale et internationale.

Un personnel spécialisé dans le domaine du cinéma étudiera également le problème de la production à bas prix, d'appareils de projection ainsi, par la suite, la production à bon marché de tous les types d'appareils utilisés pour l'information des masses.

En vue de multiplier les contacts entre les journalistes du monde entier et de resserrer les liens qui les unissent, l'Unesco contribuera à la création d'un Institut international de la presse et de l'information. Cet institut facilitera l'échange de renseignements techniques et de documents relatifs à la présentation et à la tenue des articles. On espère renforcer ainsi chez les journalistes du monde entier le sens de leur solidarité et améliorer dans tous les pays les techniques d'information des masses, par l'action des centres de clearing et par l'attribution de bourses d'études et de subventions.

La Conférence générale, lors de sa seconde session tenue à Mexico, a souligné l'importance de ces bourses d'études qui permettront d'assurer une formation professionnelle au personnel du cinéma, de la radio et de la presse des pays dévastés ou insuffisamment équipés. (On trouvera plus loin les détails du programme de l'Unesco en matière de bourses d'études.)

Information des masses: en quêtes

Les besoins techniques de la presse, de la radio et du film dans 25 pays

L'Unesco a mené, en 1947, une enquête dans douze pays dévastés par la guerre, dont dix en Europe (Belgique, Danemark, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie), et deux en Extrême-Orient (Chine, Philippines). Il s'agissait de déterminer quels étaient les besoins de ces pays en ce qui concerne la presse, la radio et le film, afin de pouvoir envisager quelle était l'importance de l'aide à leur fournir.

La Conférence a chargé l'Unesco de prendre toutes mesures utiles pour favoriser la reconstruction de ces moyens d'information des masses dans les douze pays où l'enquête avait été menée.

Par ailleurs, la Conférence générale a décidé qu'en 1948 cette enquête devait être poursuivie et étendue non seulement aux pays dévastés par la guerre, mais également aux pays qui ne disposeraient pas d'un équipement suffisant pour faire face aux exigences toujours croissantes de la presse, de la radio et du film dans le monde moderne.

Bien que la liste exacte des pays où cette enquête sera étendue ne soit pas, à l'heure actuelle, définitivement arrêtée, il est possible d'indiquer qu'elle portera, sous réserve de ratification par les pays intéressés :

1. Sur les pays d'Europe dévastés par la guerre qui n'ont pas encore été étudiés : Albanie, Autriche, Bulgarie, Finlande, Hongrie, Italie, Roumanie ;
2. Sur les Etats membres de l'Unesco en Amérique centrale et en Amérique du Sud : Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Equateur, Haïti, Honduras, Mexique, Pérou, République Dominicaine, Uruguay, Venezuela ;
3. Sur certains pays d'Extrême-Orient (Indes, Siam, Birmanie, Malaisie et Indonésie).

48 bourses de l'Unesco pour 6 pays dévastés

Les résolutions adoptées par la Conférence générale au sujet des Echanges internationaux de personnes ont souligné l'importance du rôle de Centre de Clearing que l'Unesco doit assumer en centralisant et en dépouillant les renseignements relatifs à tous les échanges internationaux dans le domaine de l'éducation — qu'ils soient organisés à titre officiel ou privé —; le Secrétariat a été, en outre, invité à entreprendre auprès des Etats Membres, des enquêtes sur les échanges internationaux de personnes, effectués à des fins éducatives.

La Conférence a demandé instamment qu'il soit procédé, en collaboration avec les organisations compétentes, à l'étude des obstacles auxquels se heurtent les échanges internationaux de personnes, tels que la pénurie de transport, les difficultés monétaires et les lois ou règlements restrictifs.

La Conférence a voté des crédits suffisants pour l'attribution de dix bourses, ou de subventions équivalentes, sous forme d'indemnités de déplacement, "à décerner dans des cas exceptionnels où il est évident que les objectifs de l'Unesco sont en cause et qu'on ne peut faire appel à aucune autre aide". Ces secours directs s'ajoutent aux quarante-huit bourses dont le Conseil exécutif avait autorisé l'octroi à la veille de la Conférence de Mexico, et dont six doivent être attribuées à chacun des pays dévastés suivants : Chine, Danemark, Grèce, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne et Tchécoslovaquie.

Ces bourses sont destinées à permettre l'étude des sujets suivants : science et évolution sociale, éducation par le cinéma et la radio, problèmes que pose l'éducation des enfants victimes de la guerre, bibliothéconomie, administration de l'enseignement et éducation artistique et musicale. Elles seront accordées pour une période de six mois.

L'Unesco continuera, en outre, à gérer des bourses en collaboration avec des institutions donatrices qualifiées, et elle offrira ses services sur demande, pour aider à l'organisation et au développement de programmes de bourses et d'études, sur le plan international. L'on verra au premier chef à satisfaire les besoins des Etats Membres dévastés par la guerre, et à multiplier les facilités accordées à des personnes ayant atteint l'âge de la maturité : professeurs, artistes, fonctionnaires, experts, spécialistes de l'enseignement des adultes, ouvriers et agriculteurs.

L'éducation de base

par John Bowers

UN JOUR, dans une rue de Mexico, le délégué du Brésil à la Conférence générale de l'Unesco entendit un petit garçon, se disputant avec un autre, lui décocher ce trait final : "Tu aurais bien besoin d'éducation de base !"

"Educación Basica" était devenue une formule courante dans les pays de l'Amérique latine.

A la Conférence même, on s'aperçut bientôt que le projet d'éducation de base avait frappé l'imagination des délégués, comme un moyen offert aux Etats Membres de recevoir de l'Unesco une aide pratique en vue d'une tâche non moins pratique et urgente : celle d'assurer "un minimum d'éducation de base à tous leurs citoyens". C'est dans cette intention que l'Unesco s'efforcera, au cours de 1948, de relier entre elles, en un mouvement concerté à l'échelle mondiale, les entreprises d'éducation de base disséminées et souvent isolées, qui se poursuivent sur les territoires des Etats Membres.

La Conférence générale a nettement défini la portée du projet en reprenant la définition selon laquelle il devait s'appliquer "en particulier et immédiatement aux régions les moins évoluées du globe et aux groupes défavorisés dans les pays industriels, où l'éducation est au-dessous du niveau minimum essentiel".

On a eu tendance à considérer l'"Education de Base", lorsque ce terme est apparu, comme rien d'autre qu'une campagne contre l'analphabétisme ; mais il devint bientôt évident qu'apprendre à lire, à écrire, n'avait de valeur que comme moyen d'atteindre un objectif plus large. Cet objectif est désormais défini comme suit : "Permettre aux hommes et aux femmes de mener une vie plus heureuse et plus pleine, dans une harmonie continue avec leur milieu ; leur permettre de développer les meilleurs aspects de la culture qui leur est propre et de réaliser les progrès économiques et sociaux qui leur permettront de prendre leur place dans le monde moderne". "L'Education de Base consiste donc à fournir les rudiments d'instruction nécessaires comme première étape en vue d'une éducation plus poussée."

Autres objectifs

Par conséquent, si la suppression universelle de l'analphabétisme reste un idéal souhaitable, l'enseignement de la lecture et de l'écriture ne constitue pas toujours le seul, ni le plus immédiat, des objectifs de l'Education de Base.

Les travaux des Missions culturelles du Mexique nous fournissent à ce sujet un exemple frappant. Toute la vie d'un petit village indien isolé qu'ont visité les délégués à la Conférence générale, était en train de se transformer grâce à l'action d'une équipe de six "éducateurs de base". Ceux-ci enseignaient aux paysans à canaliser l'eau, à lutter contre la maladie, à améliorer la culture des fruits et des céréales, à construire des maisons imperméables à l'eau et un mobilier convenable, à cuire du pain meilleur, à tisser et à coudre. Mais ils n'avaient pas encore commencé à leur apprendre à lire et à écrire. Toutefois, on avait posé les fondations d'une école de village. C'est en cela que consiste l'Education de Base : les notions élémentaires de lecture et d'écriture, l'extension et l'amélioration de l'instruction primaire prendront leur place dans un programme plus large d'éducation tendant à améliorer les conditions d'existence de la communauté.

L'Education de Base s'attachera en premier lieu à résoudre les problèmes les plus urgents propres à chaque communauté. Le plus souvent, ces problèmes seront ceux que pose la maladie et la misère. Dans de vastes régions du globe, des communautés humaines dont le niveau de civilisation a à peine dépassé celui de l'âge de fer, vivent dans des conditions qui leur permettent tout juste de subsister, mal logées, mal nourries, mal vêtues, minées par la maladie. Dans ces communautés, l'agriculture — si l'on peut ainsi l'appeler — se borne à la culture par rotation et n'utilise que la houe ou la charrue en bois. La production de ces hectares innombrables de terre pourrait effectivement remédier à la carence mondiale d'aliments.

Au lieu de cela, la fertilité de ces terrains a été gâchée par un système de culture imprévoyant, qui a

entraîné l'érosion et l'épuisement du sol, et les populations réclament des importations massives de produits alimentaires, et même assez souvent des secours d'urgence contre la famine. Si l'Education de Base peut aider les peuples de ces régions à se débarrasser des maladies endémiques, à améliorer leur agriculture et à avoir une économie équilibrée — c'est-à-dire à vivre d'une façon plus pleine et plus productive — alors elle aura apporté une contribution réelle, et dont il y avait un besoin urgent, à la reconstruction mondiale. A cet effet, l'activité de l'Unesco en matière d'Education de Base sera menée en étroite coordination avec celle de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies. On peut espérer que l'une au moins des expériences d'Education de Base donnera lieu à une coopération pratique entre l'O.M.S., l'O.A.A. et l'Unesco.

En ce qui concerne les groupements handicapés des régions industrielles et des Territoires sous régime de Tutelle, l'Unesco travaillera en étroite collaboration avec le Bureau International du Travail et le Département du "Trusteeship" de l'O.N.U.

L'expérience-témoin d'Education de Base qui sera mise en œuvre en 1948 sera l'une des sept entreprises du programme de l'Unesco en ma-

tière, d'éducation qui ont reçu la priorité. Le personnel des deux sexes qui travaillera à ce projet comprend des Américains, des Australiens, des Britanniques, des Chinois, des Danois, des Français et des Haïtiens, et l'on espère pouvoir bientôt leur adjoindre un Mexicain et un Arabe.

L'Unesco, dans le courant de 1948, fera appel, le plus largement possible, aux avis d'un groupe d'experts. Déjà, une liste de plus de 400 personnes possédant une expérience particulière en matière d'Education de Base a été dressée, et un certain nombre de ces personnes seront invitées bientôt à constituer le Groupe d'Experts d'Education de Base.

Ce groupe d'experts, constitué à l'échelle mondiale, sera tenu au courant des derniers progrès de l'Education de Base par l'intermédiaire du Service d'Informations techniques de l'Unesco. Les experts seront prêts à donner des conseils par correspondance, à étudier et à commenter les documents et le matériel éducatif, à encourager le public à prendre un intérêt actif et réfléchi à l'Education de Base, à se rendre sur les

lieux d'application des projets d'Education de Base dans leur propre pays et à l'étranger, et à prendre part à des conférences nationales et internationales en qualité de conseillers de l'Unesco. Il sera tenu deux réunions du groupe d'experts en 1948 : l'une à Paris, au début de l'été ; la seconde plus tard, probablement dans un pays de l'Amérique du Sud.

L'une des tâches les plus importantes de l'Unesco consistera à tenir les réalisateurs des expériences poursuivies dans différentes régions du monde en contact les uns avec les autres et à leur fournir des conseils techniques et des renseignements correspondant au dernier état de la question. Le Secrétariat de l'Unesco servira donc de Centre de clearing et s'efforcera de développer l'échange de renseignements et d'informations entre tous les Etats Membres de l'Unesco, afin d'accroître le rendement des nombreuses expériences en cours.

L'Unesco publiera un bulletin périodique sur l'Education de Base. Ce bulletin sera largement diffusé dans les langues de travail de l'Unesco ; la traduction et la distribution en seront autorisées. Des documents plus importants d'ordre technique, touchant à tous les aspects de l'Education de Base, seront reproduits au ronéographe et communiqués aux intéressés. Nous avons déjà mentionné quel sera le rôle du groupe d'experts ; il existera également une liaison étroite entre le Service d'Informations techniques, d'une part, et les expériences-témoins et les expériences associées de l'Unesco, d'autre part.

Expériences associées

Dans le monde entier, des initiatives intéressantes et importantes apportent leur contribution au mouvement d'Education de Base.

Tantôt elles affectent des pays entiers comme le Mouvement chinois pour l'Education des Masses ou les Missions culturelles du Mexique, tantôt elles visent au développement des tribus, telles que celles qui prennent corps en Afrique. Elles comprennent les projets d'aménagements ruraux dans l'Inde, les campagnes contre l'analphabétisme au Brésil et dans les pays sud-

lant aux expériences seront invités à se rendre au Siège de l'Unesco ou aux Conférences régionales d'Etude. Le Bureau des Echanges de personnes de l'Unesco contribuera également à encourager les échanges internationaux de techniciens entre les différentes expériences associées réalisées dans diverses parties du monde. Cette conception nouvelle des expériences associées a été chaleureusement approuvée par la Conférence générale lors de sa seconde session.

Expériences-témoins

Dans le courant de 1948, quatre "expériences-témoins" d'Education de Base seront mises en œuvre. Il s'agit d'expériences localisées et contrôlées qui seront exécutées sur la demande des gouvernements nationaux, sous la direction d'un expert-conseil de l'Unesco résidant sur les lieux. Il sera procédé d'abord à une enquête sociologique et oecologique qui servira de point de départ à un programme d'éducation collective et permettra d'en mesurer les résultats. On fera appel à cette occasion aux plus récentes techniques d'Education de Base, y compris les moyens d'information des masses et les auxiliaires audio-visuels.

L'Unesco aidera à la réalisation de ces projets par les conseils de ses experts et par la fourniture de manuels éducatifs, de films et de projections fixes. On pourra se tenir au courant des résultats de ces expériences par l'intermédiaire du Service d'Informations techniques de l'Unesco.

Des préparatifs ont déjà été faits pour mettre en œuvre trois de ces expériences-témoins au cours de 1948 en Chine, en Afrique orientale britannique et à Haïti.

Pour mener à bien l'expérience-témoin qui doit avoir lieu aux environs de Nankin, en coopération avec le Mouvement chinois pour l'Education des Masses, on a nommé comme expert-conseil un Américain ayant longtemps résidé en Chine.

Au Nyassaland, malgré la rivalité qui s'est manifestée à ce sujet entre les différentes tribus, on a pu délimiter le terrain de l'expérience-témoin de l'Unesco ; des crédits spéciaux ont été votés et du personnel recruté sur place. Une en-

quête préliminaire est actuellement en cours et un spécialiste dans le domaine de l'économie agricole, ayant travaillé dans les Ecoles supérieures populaires, se rendra en février au Nyassaland comme expert-conseil de l'Unesco. Pour la partie qui intéresse l'éducation et l'assistance sociale, le Projet des Arachides du Tanganyika, dont il a déjà été fait mention, servira de point de comparaison avec le projet de développement des communautés tribales du Nyassaland.

Un projet dans les Andes

L'on n'a pas encore choisi le théâtre de la nouvelle expérience-témoin de 1948, approuvée par la Conférence générale, mais le Gouvernement du Pérou a proposé, pour la réalisation de ce projet, la région de Cuzco, ancienne capitale des Incas, dans les Andes.

Une Conférence régionale d'Etude, sous les auspices de l'Unesco, doit avoir lieu en automne 1948 et se tiendra probablement dans l'une des capitales du Moyen-Orient. Des délégués possédant une expérience particulière de l'Education de Base dans les divers pays de cette région se réuniront à cette occasion pendant un mois pour examiner, avec des membres du Secrétariat de l'Unesco et du Groupe d'Experts, les problèmes propres à cette région, les plans et les projets de nature à les résoudre et les méthodes, les techniques et le matériel nouveaux élaborés à l'intention spéciale de ces contrées.

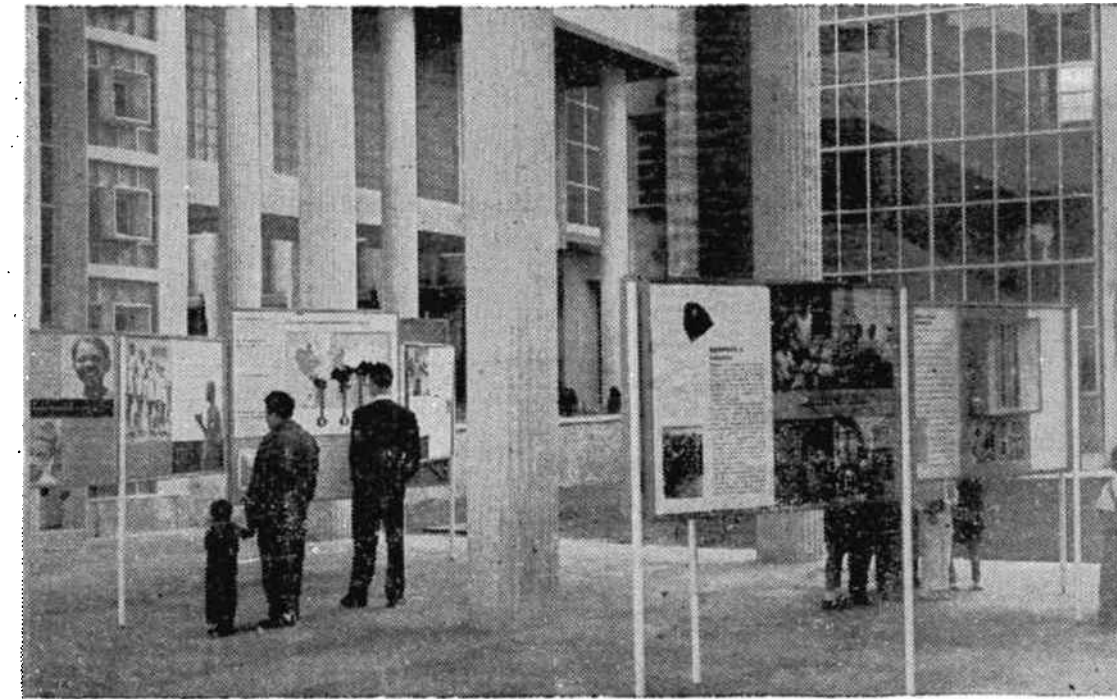
Conclusion

La Conférence générale, lors de sa deuxième session, a donc établi un programme cohérent d'Education de Base. Une résolution d'ordre général, adoptée par les délégués, invite le Groupe d'Experts à étudier un certain nombre de questions subsidiaires se rapportant à l'Education de Base et à faire des recommandations à leur sujet.

Parmi celles-ci figurent : la définition de l'analphabétisme en vue de l'établissement de statistiques internationales valables ; l'application de l'Education de Base aux groupes défavorisés des communautés industrielles, aux états de tension et aux obstacles provenant des différences de race et de religion ; la condition des femmes et l'inégalité des sexes dans les zones des expériences d'Education de Base ; le problème des langues dans l'Education de Base, ainsi que le rôle des arts et des métiers et l'utilisation des bibliothèques populaires et des musées pour le développement de ce mouvement. Pour les cinq dernières questions, les experts rechercheront le concours des spécialistes de l'Unesco qui s'occupent respectivement des sciences sociales, des langues, des arts, des bibliothèques et des musées.

La Conférence générale a voté une résolution spéciale relative à une enquête sur l'utilisation des moyens d'information des masses dans l'Education de Base. Il apparaît clairement que ces moyens nouveaux sont capables de jouer un rôle important comme auxiliaires audio-visuels de l'enseignement, comme instruments de propagande pour l'Education de Base et comme éléments d'une instruction destinée à combler la lacune qui sépare les premiers stades de l'Education de Base et les formes les plus avancées d'éducation des adultes.

PROGRAMME POUR 1948



L'Unesco a organisé deux expositions à l'occasion de la Conférence générale de Mexico. La première était consacrée aux Bibliothèques et aux Musées, la seconde à l'Education de Base et à la Reconstruction dans le domaine de l'Education. Ci-dessus une vue de l'exposition sur l'Education de Base.

Le Brésil contre l'analphabétisme

LA CAMPAGNE menée au Brésil en vue d'apprendre à lire et à écrire aux illettrés de tous âges a eu pour résultat la création de près de 14.000 écoles depuis le début de 1947. Telle est la nouvelle annoncée par le Dr Lourenço Filho, directeur général de l'Instruction au Brésil, et délégué à la seconde Session de la Conférence générale de l'Unesco, lors d'une conférence de presse tenue à Mexico le 25 novembre. Il a déclaré que c'était en grande partie grâce à l'exemple du Mexique que le Brésil avait entrepris cette campagne en faveur de l'Education de Base.

Plus de 30 millions de cruzeiros (environ 1.250.000 dollars américains) ont été prélevés afin de subventionner cette instruction sur un fonds national de plus de 120 millions de cruzeiros (environ 5.000.000 de dollars américains), créé par le Gouvernement brésilien pour l'éducation primaire.

"Nous recevons d'énormes concours privés de toutes les sections de la nation", a dit le Dr Lourenço Filho, en signalant que la réussite de cette entreprise n'était due qu'en partie à l'initiative gouvernementale. Les chiffres donnés par lui ont montré que, sur le total des écoles créées, 3.000 ont été fondées par des firmes industrielles et commerciales, et par d'autres organisations, alors que 10.450 l'étaient par le Gouvernement fédéral, en collaboration avec les autorités provinciales. La campagne sera également élargie par l'intermédiaire de centres communaux et de missions culturelles, et on estime que le nombre d'élèves dépassera un million en 1948.

EDUCATION :

Trois stages d'étude organisés par l'Unesco

CONSCIENTS du rôle que les éducateurs et les professeurs peuvent jouer en faveur de la compréhension internationale — fondement indispensable de la paix — les délégués de quarante nations, réunis à Mexico lors de la seconde session de la Conférence générale de l'Unesco, ont accordé un droit de priorité absolu en 1948 à un programme d'éducation soigneusement élaboré.

La conférence a adopté pour 1948 sept propositions principales auxquelles sera attribuée une égale importance. Dès le début, il fut recommandé que les tâches d'éducation de base soient combinées avec les autres activités d'ordre éducatif de l'Unesco, de manière à donner aux unes et aux autres une nouvelle impulsion, et à les coordonner dans leur totalité avec les autres parties du programme de l'Organisation. (On trouvera à la page ci-contre un article particulier sur cet aspect essentiel du programme d'éducation de l'Unesco.)

L'Unesco patronnera trois stages d'études internationales en 1948.

L'un des trois stages mentionnés ci-dessus, qui sera patronné conjointement par l'Unesco et les Nations Unies, aura pour thème central l'enseignement relatif aux Nations Unies et à leurs institutions spécialisées que donnent, en particulier, les établissements primaires et secondaires des Etats membres. D'autres stages internationaux réunis en différents parties du monde discuteront de la formation des maîtres et de l'éducation des enfants. Les problèmes éducatifs particuliers aux Etats membres de l'Amérique latine seront étudiés au cours d'un quatrième stage dont la convocation a été approuvée par la Conférence générale.

Pour procéder à l'organisation de ces stages, l'Unesco dispose de l'expérience acquise lors du stage d'études pratiques qui eut lieu en 1947 à Sèvres et qui remporta un succès remarquable.

Soucieux tout-particulièrement de voir les enfants de tous les pays du monde mis à même de se faire une idée vivante de la nature de l'Organisation des Nations Unies et des

l'Unesco de poursuivre le travail déjà entrepris à cet égard, en réunissant et en diffusant les informations propres à faciliter l'accomplissement de cette tâche.

Les questions que soulève l'éducation des enfants ayant souffert de la guerre seront étudiées en collaboration avec les organisations intéressées, nationales aussi bien qu'internationales. Des experts de différents pays ont envoyé des rapports et des informations qui serviront à établir des projets visant à résoudre ces problèmes à la lumière de l'expérience acquise.

Un certain nombre de missions d'éducateurs comprenant des représentants des associations de membres de l'enseignement et des experts en matière de pédagogie, seront envoyées aux Etats membres qui en feront la demande; ils fourniront des avis et des conseils en vue de la réorganisation des systèmes d'enseignement de ces pays, notamment dans les régions dévastées.

Une Charte de la Jeunesse

L'Unesco continuera à coopérer avec les autres organisations des Nations Unies en vue de poursuivre un certain nombre d'activités qui, toutes, relèvent du domaine de l'éducation : facilités d'accès accrues pour les femmes à l'éducation; rôle des arts et des sciences dans l'éducation générale; développement de l'éducation technique et de l'orientation professionnelle; enfin, les problèmes particuliers que soulève l'enseignement linguistique et, notamment, l'enseignement de langues auxiliaires en relation avec les "expériences-témoins" de l'Unesco dans le domaine de l'éducation de base. Tous ces projets seront étudiés dans le cadre du vaste programme de travail défini pour 1948.

L'ensemble de ce programme d'action sous-entend l'adoption de principes démocratiques tant en ce qui concerne les étudiants que les maîtres. On étudiera en ce sens la possibilité de préparer une charte internationale de la jeunesse, qui proclamerait pour tous le même droit à l'éducation et affirmerait qu'aucun enfant ou adolescent ne devrait être privé, pour des raisons



Un montage de l'exposition sur la reconstitution de l'éducation: les jeunes apportent leur aide aux enfants des pays dévastés par la guerre.

Fonds de secours pour les pays dévastés

par le Dr. Bernard Drzewieski

LES DELEGUES à la seconde session de la Conférence générale de l'Unesco ont adopté un programme étendu, destiné à favoriser la reconstruction dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, programme qui sera mis en œuvre dans les Etats membres au cours de l'année 1948. Les comités qui ont étudié le projet de programme ont recommandé aux Etats membres de former des commissions nationales groupant des organisations non gouvernementales afin de contribuer à la reconstitution des moyens d'enseignement et de l'appareil culturel dans les pays dévastés.

L'Unesco continuera à faire connaître les besoins de ces pays; elle fournira les informations et le matériel susceptibles d'être utilisés au cours des campagnes nationales en ayant particulièrement en vue les émissions radiophoniques, les films documentaires et les brochures illustrées.

Les délégués ont invité l'Organisation à se mettre en rapport avec les Etats membres en vue d'assurer l'entrée en franchise du matériel éducatif et ont recommandé, en outre, aux pays bénéficiaires de fournir des renseignements plus complets qu'auparavant sur l'utilisation des fonds et du matériel mis à leur disposition.

Développement du T.I.C.E.R.

L'Unesco continuera à assurer le secrétariat du T.I.C.E.R. (Conseil international provisoire pour la reconstitution de l'éducation). Créé en mai 1947, cet organisme groupe maintenant vingt institutions internationales privées qui s'occupent de secourir les pays victimes de la guerre. En 1942, comme au cours de sa première année le T.I.C.E.R. collaborera avec l'Unesco pour l'aider à coordonner l'action des organisations privées, dans le respect de l'entière indépendance de ces groupements. Les Etats membres sont invités à rester en liaison étroite avec cet organisme afin que cette campagne mondiale obtienne le maximum de résultats.

La Conférence générale, réunie

à Mexico, a décidé que l'Unesco prendrait d'urgence des engagements financiers à court terme afin d'apporter un secours immédiat aux pays dont les institutions éducatives, scientifiques et culturelles ont été gravement éprouvées par la guerre. Parmi les projets envisagés figure l'achat immédiat, dans la limite des fonds disponibles, de livres, de matériel d'enseignement et d'appareils scientifiques. Les dix-huit membres du conseil exécutif de l'Unesco devront, outre leurs autres attributions, aider de leurs conseils l'Organisation pour la répartition de ces fournitures et de ce matériel entre les pays dévastés. L'aide de l'Unesco prendra également la forme de conseils aux éducateurs, aux administrateurs des bibliothèques et des musées, aux directeurs de camps de jeunesse, etc., conseils destinés à leur permettre de résoudre quelques-uns des problèmes d'ordre éducatif ou culturel nés de la guerre.

Le "Book of Needs"

Un rapport s'inspirant des conclusions des enquêtes menées par les chargés de mission de l'Unesco et de déclarations provenant de sources gouvernementales ou intergouvernementales, a été présenté à la Conférence. Ce rapport, actuellement en vente sous le titre de "The Book of Needs" (Le livre des pays dévastés) porte sur quinze pays d'Europe et d'Asie; il indique la nature des secours nécessaires et les régions auxquelles il convient d'accorder la priorité. Après avoir étudié ce rapport, les délégués ont, une fois de plus, insisté sur l'urgence de mesures immédiates en vue de la reconstitution de l'éducation. L'Unesco supporte les frais de cette publication dans le cadre de la campagne de publicité engagée pour provoquer des dons en espèces et en nature et pour obtenir des possibilités de formation professionnelle pour les ressortissants des pays dont les cadres éducatifs et culturels ont été ébranlés et appauvris par les événements de ces huit dernières années.

L'Unesco étudiera la possibilité de lancer un appel pour réunir des fonds destinés à aider ces pays à s'équiper du point de vue des moyens d'information des masses. En outre, le conseil des experts financiers internationaux sera sollicité pour donner son avis sur la possibilité de créer un "prêt international" qui permettrait à ces pays de se procurer les devises étrangères nécessaires à leur relèvement culturel.

Ce plan prévoit essentiellement les échanges suivants: les pays qui ont besoin de l'aide des nations à monnaie forte pour reconstruire leurs institutions éducatives et culturelles éprouvées par la guerre, offriront, dans leur propre monnaie, des facilités de séjour aux membres des carrières libérales et aux intellectuels de ces nations.

Ces échanges favoriseront une meilleure compréhension entre les pays qui prendront part à la réalisation de ce plan.

L'étude des multiples problèmes que pose dans cet après guerre l'éducation de l'enfant se poursuivra en 1948. Un plan d'action énergique contre ces obstacles sera établi en collaboration avec les diverses organisations nationales et internationales intéressées. Des experts de divers pays seront priés de fournir des informations et des suggestions et les expériences les plus importantes déjà faites dans ce domaine feront l'objet d'une étude. Ces statistiques et ces rapports d'ordre général seront examinés et serviront de point de départ à de nouvelles entreprises de secours.

Comme en 1947, l'Unesco s'efforcera de favoriser le développement de la compréhension internationale dans les camps et les conférences de jeunesse, en se penchant sur les intérêts communs des membres de ces groupements et en créant, pour eux, les conditions d'une vie collective plus féconde.

La publication du Bulletin à l'intention des bibliothèques, diffusé dans le monde entier aux bibliothèques, musées, universités et autres institutions culturelles, et accessible également aux organisations privées et au grand public, sera poursuivie dans le cadre de la campagne de publicité en faveur de cet aspect du programme de reconstruction.

Livres pour les pays dévastés

Des centres nationaux d'échange et de distribution de livres seront créés et entretenus par l'Unesco; ceci fera partie d'une campagne pour la suppression des inégalités dans la répartition des documents d'ordre culturel, éducatif et scientifique entre les pays. L'Unesco aidera également ces centres en tant que pourparlers pour la diminution ou la suppression des droits d'importation et la réduction des frais de transport des livres et autre matériel d'enseignement. Les Etats membres sont priés de donner l'exemple en abaissant ces droits, en réduisant ces frais de transport et en contribuant à créer chez eux de tels centres dans le plus bref délai.

Tout en recommandant que les livres et périodiques passant par ces centres fassent l'objet d'un choix attentif, la Conférence générale a recommandé également d'éviter toute forme de censure.

Le relèvement des institutions éducatives, scientifiques et culturelles dans les pays dévastés par la guerre est une œuvre gigantesque. Les délégués de quarante nations représentées à la Conférence ont salué, dans le programme soigneusement élaboré et cohérent de l'Unesco, un effort pratique, favorable au resserrement des liens que la paix et la compréhension mutuelle doivent forger entre les nations du monde.

par le Dr. Kuo Yu-Shou

objectifs qu'elle se propose, les délégués à la Conférence de l'Unesco votèrent une résolution prévoyant que les deux organisations travailleraient en coopération à fournir aux professeurs un matériel approprié. De plus, afin de stimuler l'intérêt que portent les étudiants à l'œuvre de l'Unesco, deux concours seront organisés dans tous les Etats membres avec la collaboration des Commissions nationales.

Une conférence de spécialistes de l'éducation des adultes sera réunie par l'Unesco au cours du premier semestre de 1948. Pour l'organisation de cette réunion, l'Unesco tiendra partie des résultats obtenus au cours de l'année passée grâce aux contacts établis avec les dirigeants de l'ancienne Association mondiale pour l'éducation des Adultes et de la future Fédération internationale des associations pour l'éducation des travailleurs, ainsi qu'avec des spécialistes de l'éducation des adultes originaires de nombreuses régions du monde. La conférence de 1948 est destinée à déceler les possibilités d'assurer le développement de la compréhension internationale grâce aux institutions d'éducation des adultes dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiale.

Association d'Universités

Le rôle des Universités sur le plan international a éveillé tant d'intérêt ces temps derniers, que les délégués à la deuxième session de la Conférence générale ont chargé le Secrétariat de l'Unesco de réunir des personnalités du monde universitaire pour étudier la possibilité de resserrer la coopération entre l'Unesco et les Universités, et de multiplier les cours internationaux professés dans les Universités elles-mêmes. L'on envisage pour l'année qui vient la création d'une Association mondiale des Universités, qui aurait pour tâche d'étudier la question des équivalences de diplômes, de préparer des rapports sur cette question et d'encourager les Universités à donner un enseignement relatif aux relations internationales.

Des délégués à la Conférence ont également exprimé le désir de voir améliorer immédiatement les manuels scolaires et le matériel d'enseignement de tout genre; ces délégués ont chargé le Secrétariat de

financières, de l'instruction qu'il est apte à recevoir. D'autre part, les représentants du corps enseignant qui assistaient à la conférence parlaient avec confiance de l'établissement d'une charte internationale du corps enseignant qui réproverait toute distinction de race, de couleur, de sexe ou de religion et qui s'appliquerait à tous les degrés de la profession enseignante.

Dans les réunions des comités comme au cours des séances plénières, il n'est presque aucun délégué qui n'ait, à un moment ou à un autre, souligné le concours qu'apportent dans le monde entier les membres de l'enseignement à l'accomplissement des tâches assignées à l'Unesco.

Des délégués membres du corps enseignant ont évoqué les immenses réserves de bonne volonté qui attendent d'être utilisées; ils ont insisté également sur les résultats que l'on pourrait obtenir en coordonnant les efforts que font actuellement les éducateurs en vue de servir la cause de la paix et de la compréhension internationale. En votant la continuation de l'enquête sur le statut de la profession enseignante dans les Etats membres, la conférence a convenu à l'unanimité d'encourager les associations de membres de l'enseignement à collaborer à l'établissement d'une charte destinée à améliorer la situation du corps enseignant du point de vue professionnel et financier dans le monde entier.

LES 41 ETATS MEMBRES DE L'UNESCO

| | | | |
|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| Arabie Séoud. | Egypte | Liban | R. Dominicaine |
| Australie | Equateur | Liberia | Royaume-Uni |
| Autriche | E.-U. d'Amér. | Luxembourg | Salvador |
| Belgique | France | Mexique | Suisse |
| Bolivie | Grèce | Norvège | Syrie |
| Brsil | Haiti | Nouvelle-Zél. | Tchécoslovaquie |
| Canada | Honduras | Pays-Bas | Turquie |
| Chine | Hongrie | Pérou | Union Sud-Afr. |
| Colombie | Inde | Philippines | Uruguay |
| Cuba | Italie | Pologne | Venezuela |
| Danemark | | | |

Etats qui ont signé, mais n'ont pas encore ratifié la convention :

| | | | |
|-----------|-----------|-----------|-------------|
| Argentine | Guatemala | Iran | Panama |
| Chili | Irak | Nicaragua | Yougoslavie |

Problème du Livre : problème de devises

par Edward J. CARTER

A MESURE que se développe l'activité de l'Unesco, il devient de plus en plus évident qu'aucun de ses projets ne saurait être mis en œuvre efficacement sans s'appuyer sur tous les autres. Cette remarque est particulièrement justifiée en ce qui concerne l'action et les plans de l'Unesco dans le domaine des bibliothèques. Les bibliothèques sont avant tout destinées à servir l'éducation, la science et la culture, et elles figurent parmi les plus importants moyens de communication qui permettent de donner à l'esprit humain une impulsion et une vigueur nouvelles. Selon les termes de la Charte de l'Unesco, les bibliothèques peuvent représenter une force immense au service "de la compréhension internationale et de la paix mondiale".

Le développement des bibliothèques populaires

La Conférence a insisté tout spécialement sur le rôle que doit assumer l'Unesco dans le développement des bibliothèques populaires, développement qui vise à mettre à la disposition de tous les peuples les mêmes occasions d'enrichir leur vie éducative, scientifique et culturelle. L'une des tâches de l'Unesco doit consister à permettre aux travailleurs des différents pays de se rencontrer pour confronter et étudier leurs idées, leurs techniques et leurs difficultés respectives.

Le Bureau de l'Unesco pour l'Echange des Personnes assistera le programme des bibliothèques en accordant un certain nombre de bourses au personnel technique des bibliothèques populaires situées dans des pays appartenant à la "zone de reconstruction", afin de permettre à ces bibliothécaires de venir étudier dans les pays où se trouvent les bibliothèques populaires les mieux organisées.

La reconstruction

Presque toutes les formes de l'action de l'Unesco, et à coup sûr toutes celles qui intéressent les bibliothèques, touchent à l'œuvre de reconstruction d'après guerre. La reconstitution est une nécessité toujours actuelle; aucune bonne bibliothèque ne peut cesser de songer à constituer et à reconstituer ses programmes et ses collections. En matière de reconstitution des bibliothèques, l'Unesco doit se préoccuper avant tout de créer, de rétablir et d'améliorer les relations entre les bibliothèques de tous les pays, et entre les bibliothèques et toutes les sources existantes de publications.

Le principal organisme de reconstitution des bibliothèques créé par l'Unesco est le "Centre international de Clearing des Publications". Il s'agit d'un centre de renseignements qui tient un vaste fichier où sont enregistrées les publications que désirent obtenir certaines bibliothèques, et les doubles que ces bibliothèques offrent de donner, de vendre ou d'échanger. Déjà, plus de 6.000 bibliothèques collaborent avec ce Centre; des centaines d'échanges ont déjà été effectués par son intermédiaire et des conseils ont été donnés sur la répartition des livres offerts en dons. Le Centre de Clearing travaille en liaison étroite avec l'American Book Centre, de Washington, et il a entrepris la distribution des livres provenant du Centre interallié du Livre de Londres. Un "Bulletin" de l'Unesco à l'intention des Bibliothèques paraît tous les mois; il permet de diffuser les informations émanant du Centre de Clearing dans le monde entier et de mettre les bibliothèques à même d'établir elles-mêmes les contacts, voulus. Ce "Bulletin" a remporté un très vif succès en 1947 et il continuera à paraître en 1948.

Le système des échanges entre bibliothèques constitue un moyen déjà ancien d'entretenir les stocks; mais le besoin de centres nationaux d'échange et de distribution des publications se fait sentir de plus en plus vivement. La Conférence générale a recommandé à tous les Etats Membres de créer de tels centres, et elle a chargé le Secrétariat d'insister pour que soient abolis ou réduits les droits d'importation et pour que soient réduits les frais de transport et les prix excessifs des livres.

Par suite de l'instabilité de la situation économique du monde à l'heure actuelle, il est pratiquement impossible, pour les pays à "devises faibles", de se procurer des livres dans les pays à "devises fortes". S'il est vrai que l'Unesco ne peut réformer le système économique du monde, une proposition réaliste a été faite en vue d'établir un système d'achat par "bons de livres", afin de tourner certaines des difficultés les plus graves. En bref, voici l'essentiel de ce projet: l'Unesco, ou quelque autre institution, émettrait des Bons ayant une valeur internationale, afin de permettre aux pays à "monnaie faible" d'acheter des livres dans les pays à "monnaie forte" en les payant avec leurs pro-

pres devises. La prochaine mesure envisagée en vue de la mise en œuvre de ce projet sera la réunion d'un petit Comité d'Experts au courant des problèmes complexes de la distribution des livres et des finances internationales, qui s'efforcera de résoudre les difficultés les plus sérieuses; l'on espère que le projet entrera en application d'ici la fin de l'année.

Bibliographie et documentation

Les services de bibliographie et de documentation, bien qu'ils restent sans doute mal connus de la plupart en dehors des spécialistes qui ont recours à eux, sont, en fait, à la base de toute l'activité des bibliothèques. Le bibliothécaire d'une bibliothèque populaire ne peut décider quels livres acheter, l'homme de science ne peut choisir les documents les plus importants qui aient été publiés sur le sujet qui l'intéresse, sans avoir recours à un mécanisme complexe de services bibliographiques. Les courtes listes bibliographiques très simples à l'intention des lecteurs populaires, les bibliographies spécialisées et détaillées destinées à ceux qui poursuivent des études supérieures, les immenses entreprises de bibliographies nationales, tels que les catalogues collectifs nationaux et les bibliographies nationales complètes, sous sa forme la plus simple et la plus populaire, l'activité de l'Unesco, dans le domaine de la bibliographie, consiste à demander à chaque nation de faire paraître régulièrement de brèves listes de ses meilleures publications courantes, en s'attachant tout particulièrement à celles qui peuvent servir les fins de l'Unesco, c'est-à-dire la compréhension internationale et la paix universelle. La Conférence générale a également demandé à tous les Etats Membres de publier des bibliographies nationales complètes et de dresser des catalogues collectifs nationaux qui permettront de rassembler en un seul Centre les indications relatives aux fonds dont disposent toutes les principales bibliothèques du pays. Ces activités nécessitent l'établissement de relations étroites avec des bibliothécaires, des spécialistes de la documentation et des archivistes dans le monde entier, grâce surtout à la Fédération internationale de la Documentation, à la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires et à un Conseil international des Archivistes professionnels, organisme dont on envisage la création.

L'on entreprendra, en 1948, de concert avec la Bibliothèque du Congrès de Washington, une enquête sur les services de bibliographie existant dans le monde entier, en vue de déterminer quels sont les doubles emplois, les lacunes et les insuffisances. Cette enquête aura probablement pour sujet central une étude détaillée des besoins qui se font sentir en matière de bibliographie et en documentation, dans l'un des champs d'activité de l'Unesco tel que l'Education de Base.

Comptes rendus analytiques scientifiques

Un autre grand projet intéressant la bibliographie sera élaboré en coopération avec la Section des Sciences exactes et naturelles de l'Unesco: il s'agira d'une vaste tentative pour résoudre les problèmes que pose la publication de comptes rendus analytiques dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Sans comptes rendus analytiques soigneusement établis, sans résumés portant sur la production courante, il est impossible de se tenir au courant des travaux scientifiques accomplis dans le monde entier. Au cours de l'année, toute une série de réunions et de comités d'experts sera convoquée; l'on espère parvenir ainsi à développer et à améliorer non seulement les services de comptes rendus analytiques qui constitueront le thème central de la discussion, mais tous les services connexes de rédaction de tables et de diffusion des publications.

Enfin, l'on procède à l'élaboration d'une dernière section du programme relatif aux bibliothèques, en coopération étroite avec les spécialistes d'Information des Masses; il s'agit de rechercher les moyens d'encourager la production de livres et de périodiques à bon marché. Depuis quelques années, les éditeurs de nombreux pays ont fait preuve d'un vif esprit d'initiative et servi l'éducation, la science et la culture en développant la production et la diffusion de bons livres peu coûteux. Afin d'encourager ce mouvement, l'Unesco proposera que de nouveaux livres soient écrits et publiés en éditions à bon marché, et elle aidera à négocier des accords permettant de publier à nouveau et à peu de frais les bons livres déjà parus, et de traduire ces livres en de nombreuses langues.



La troisième session de la Conférence générale de l'Unesco se tiendra à Beyrouth, sur l'invitation du Gouvernement libanais. Nous voyons ici, à leur sortie d'une séance de la dernière session, Mgr. Jean Maroun, délégué du Liban, et M. Joseph Aboukaker, Ministre de ce pays à Mexico.

Les musées dans l'œuvre de l'Unesco

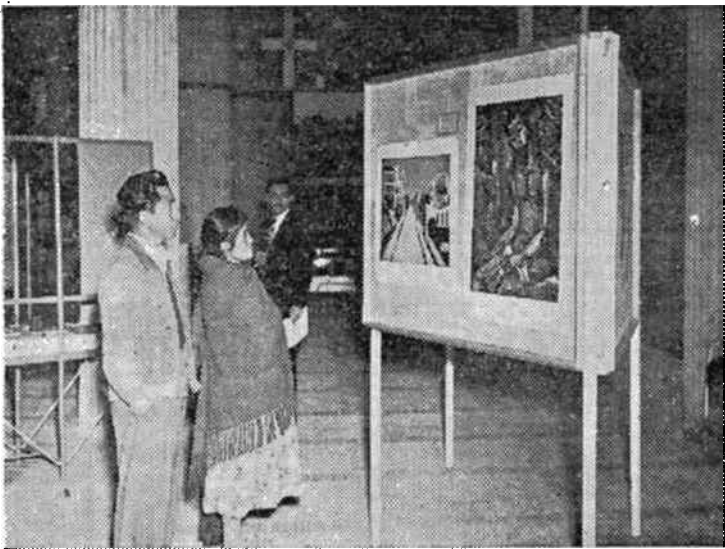
En 1948, la tâche principale du programme des Musées consistera à favoriser, dans le monde entier les échanges de renseignements et de personnel, aussi bien qu'à organiser des expositions ambulantes internationales. Une importance toute particulière est attribuée aux échanges parce qu'ils représentent le moyen de remédier, le plus rapidement possible, aux immenses pertes subies partout par les musées du fait de la guerre.

De plus, il convient de souligner que, dans certaines parties du monde et dans certains genres de musées, des progrès immenses ont été récemment réalisés dans la technique d'une présentation attrayante. En partie par suite de la guerre, ces progrès ne sont pas encore partout connus en détail; l'importance des échanges s'accroît d'autant.

Dans bon nombre de pays dévastés, les musées se sont trouvés entièrement désorganisés, et c'est pour l'Unesco un devoir essentiel de contribuer à leur reconstitution; mais il faut se rendre compte, en outre, que tous les musées dans tous les pays du monde ont souffert de la guerre, car celle-ci a interrompu les échanges d'idées et de personnel dont les musées dépendent pour leur existence. Remettre en mouvement cette circulation des idées est chose essentielle.

L'Unesco étudiera également la possibilité de créer des fondations internationales subventionnées par les Gouvernements Membres, en vue d'encourager la coopération entre les musées. Par l'intermédiaire du Conseil international des Musées, dont la prochaine conférence biennale se tiendra à Paris au mois de juin, l'Unesco exercera toute son influence en faveur de cette solidarité active et favorisera des projets d'expositions internationales.

Mais l'œuvre de l'Unesco dans le domaine des musées ne se limite pas seulement aux congrès et aux expositions; elle doit, avant tout, aider le personnel technique à visiter des musées étrangers et à conférer avec des spécialistes étrangers, pour procéder à des échanges de vues et s'informer de l'expérience acquise par chacun. Ce service permanent sera à même de procurer, sur demande, des directives et des renseignements fondés sur la pratique muséographique la plus moderne dans le monde entier.



Les expositions de l'Unesco à l'Ecole Normale de Mexico ont attiré des millions de visiteurs, désireux de s'instruire sur l'activité de l'Organisation dans les domaines des Musées, des Bibliothèques et de l'Education. Des Mexicains étudient, ici, deux tableaux de l'exposition sur les Musées organisée pour le "Mois de l'Unesco".

LE DISCOURS DE M. JACQUES MARITAIN

"L'accord des esprits demeure possible"

(Suite de la Page 1)

"L'unité reste possible, a répondu M. Maritain, car la finalité de l'Unesco est d'ordre pratique. L'accord peut s'y faire spontanément, non pas sur une commune pensée spéculative, mais sur l'affirmation d'un même ensemble de convictions dirigeant l'action. C'est assez pour entreprendre une grande œuvre." Pour cette œuvre, M. Maritain a fait appel au concours de "tous les hommes de bonne volonté qui ont la lourde tâche de chercher, d'instruire et d'informer".

"De grands peuples, a-t-il dit, suivent nos débats avec passion. Sachons ne pas décevoir cette grande espérance d'un monde profondément épris de paix, dont les problèmes ne peuvent être résolus qu'en passant du plan purement matériel au plan international et humain. Unissons nos efforts pour lui donner des raisons de croire en un avenir plus conforme à ses aspirations, qui s'identifie aussi à l'idéal même de notre Charte."

Le discours de l'ambassadeur de France au Vatican, jetant des ponts par-dessus tous les fossés qui se sont creusés depuis la fin de la guerre entre les idéologies et certains particularismes culturels, ayant eu un profond retentissement tant dans la presse mondiale qu'au sein même de la Conférence, nous croyons utile d'en citer de larges extraits:

"Est-ce que dans ce monde écrasé par la détresse d'après guerre et par la chape de plomb des intérêts économiques, politiques et idéologiques en rivalité, ceux qui sont dévoués aux œuvres de la pensée et qui sentent la responsabilité d'une telle mission, ne donneront pas une voix à l'instinct élémentaire de conservation, à l'immense nostalgie de paix et de liberté, au refus de la mort et du malheur qui, malgré une espèce d'étrange passivité apparente plus voisine du désespoir que de la force d'âme, agitent les profondeurs souterraines de la conscience des hommes? Est-ce qu'ils ne proclameront pas que la résignation à la catastrophe est la pire des folies?"

Le budget fixé à \$7,682,637

(Suite de la page 1)

Conférence générale, pour les travaux du Conseil exécutif, pour le service de l'information, pour celui du personnel et pour tout ce qui ne concerne pas directement l'exécution du programme.

Quarante Etats doivent contribuer au budget suivant une échelle proportionnelle qui est celle de l'O.N.U., compte tenu du fait que les membres de l'Unesco sont un peu moins nombreux que ceux de l'O.N.U. Les contributions des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Chine, de l'Inde et du Canada représentent plus des trois quarts du total; viennent ensuite celles, plus faibles, des petits pays, plus faibles en valeur absolue, mais importantes pour ceux qui doivent les payer.

Du fait de l'adhésion de dix nouveaux Etats, qui sont venus se joindre aux trente membres du début, les contributions seront moins élevées cette année qu'en 1947. Elles peuvent être versées en dollars, en livres, en francs suisses ou en francs français.

"La conjoncture actuelle nous rappelle impérativement que la mission de l'Unesco est de contribuer efficacement pour sa part à la sécurité internationale et à la paix, et que l'Organisation n'a pas été créée pour veiller aux progrès théoriques de l'Education, de la Science et de la Culture, mais bien pour les employer à l'œuvre concrète et positive de la paix entre les peuples.

"C'est sur cette finalité pratique de l'Organisation que nous réunis que je voudrais insister, en essayant d'analyser les implications qu'elle comporte.

"On a parlé, non sans raison, du babélisme de la pensée moderne. De fait, les esprits n'ont jamais été si profondément, si cruellement divisés. Faudrait-il, qu'abandonnant la partie, un organisme comme l'Unesco renonce à toute affirmation de pensée commune et de principes communs, et se contente d'amasser des documents et des enquêtes, des données de faits et de statistiques? Ou faudrait-il, au contraire, qu'il s'efforce d'établir un conformisme artificiel des esprits et de définir un commun dénominateur doctrinal qui risquerait, à mesure qu'on en discute, de diminuer jusqu'au point d'évanescence?"

"Je crois que la solution est à chercher dans une autre voie.

"Je voudrais remarquer ici que le mot *idéologie* et le mot *principes* peuvent être entendus en deux sens très différents. Je viens de constater que l'état actuel de division des esprits ne permet pas de s'accorder sur une commune idéologie spéculative, ni sur de communs principes d'explication. Mais s'il s'agit, au contraire, de l'idéologie pratique fondamentale et des principes d'action fondamentaux implicitement reconnus aujourd'hui, à l'état vital sinon à l'état formulé, par la conscience des peuples libres, il se trouve qu'ils constituent, grosso modo, une sorte de résidu commun, une sorte de commune loi non écrite, au point de convergence pratique des idéologies théoriques et des traditions spirituelles les plus différentes. C'est ainsi qu'à mon avis se résout le paradoxe que je signalais tout à l'heure.

"J'aimerais ajouter aussi cette remarque que faire servir la science, la culture et l'éducation à l'œuvre de la paix ne consiste pas à séparer l'une de l'autre l'organisation de travail scientifique et l'action pour la paix, je veux dire à s'adonner d'une part à une analyse et une planification toutes théoriques qui se voudraient exhaustives, et à réserver d'autre part l'activité pratique en faveur de la paix à un simple effort de diffusion de l'Idéal de l'Unesco et d'utilisation des techniques de large information, mais consiste plutôt à organiser rationnellement le travail scientifique lui-même, comme le travail culturel et éducatif, en fonction de l'œuvre de paix à promouvoir. C'est dès le principe que l'Organisation doit s'ordonner à cette fin pratique, de telle sorte qu'en servant la science elle-même dans sa recherche de la vérité, en favorisant la collaboration internationale des hommes de science et en leur demandant de se dévouer à éclairer la conscience commune, elle réussisse à intéresser le monde de la science et de la culture, ainsi que les peuples eux-mêmes, à l'œuvre de paix poursuivie par l'Unesco.

La finalité de l'œuvre de l'Unesco c'est de contribuer à la paix du monde, à la sécurité internationale et à l'intérêt durable des peuples par le moyen de l'éducation, de la science et de la culture. Nous savons tous qu'il n'y a pas de paix sans justice.

Et nous savons tous que si l'œuvre de paix doit être préparée dans la pensée des hommes et dans la conscience des nations, c'est à condition que les hommes de différentes croyances et de différentes familles spirituelles doivent reconnaître leurs droits mutuels comme concitoyens dans la communauté civilisée; que l'Etat a le devoir, en vue même du bien commun, de respecter la liberté religieuse comme la liberté de la recherche; que l'égalité fondamentale des hommes fait des préjugés de race, de classe, ou de caste, et des discriminations raciales une offense à la nature humaine.

Si un état de paix, qui mérite vraiment ce nom et qui soit solide et durable, doit être établi un jour entre les peuples, cela ne dépendra pas seulement des arrangements politiques, économiques et financiers conclus par les diplomates et les hommes d'Etat, cela ne dépendra pas seulement de l'édification juridique d'un organisme coordinateur véritablement supranational pourvu d'efficaces moyens d'action, cela dépendra aussi de l'adhésion profonde obtenue dans la conscience des hommes par des principes pratiques.

LES CLASSIQUES PATRIMOINE UNIVERSEL

Par le Prof. Jean-Jacques Mayoux

SI LA RAISON d'être de l'Unesco est de faire régner la paix là où les guerres commencent, dans l'esprit des hommes, en quoi la philosophie et l'ensemble des études qui concernent le passé culturel de l'humanité peuvent-ils contribuer à cette pacification ?

Les entreprises qui suivent peuvent se placer sous un double chef, empirique et théorique. Voyons d'abord l'empirique.

L'esprit même et la vie intellectuelle dépendent en fait, pour leur fonctionnement, de leurs habitudes et de leur milieu. Philosophes, humanistes et spécialistes des sciences humaines ont besoin, tant pour atteindre les fins académiques de leurs études que par souci universaliste, d'échanges internationaux ; ils n'en ont guère jusqu'à présent les moyens. Ils ne sont pas solidement organisés sur le plan international et les rares associations qui existent ne disposent pas de secrétariats pouvant assurer un travail réel et continu.

C'est en face de cet état de choses que l'Unesco a entrepris le regroupement des organisations de ce domaine, ayant pour objectif de réaliser, pour correspondre au Conseil international des unions scientifiques, le Conseil international de la philosophie et des sciences hu-

maines, grâce auquel les courants internationaux prendront une activité croissante.

Bibliographies, fichiers divers, services de précis et résumés analytiques, services centralisant les échanges d'articles entre les revues philosophiques, enfin revue d'information générale scientifique, telles sont quelques-unes des tâches qui, sur le plan international, pourront être confiées à cet organisme et même, dès maintenant, aux organisations qui présentent des garanties suffisantes.

La traduction des classiques

Dans ce même domaine des échanges interculturels, l'Unesco a reçu du Conseil économique et social une tâche difficile et importante : élaborer, présenter et éventuellement, exécuter un plan de traduction générale des classiques, y compris de grandes œuvres contemporaines, dans le domaine non seulement de la littérature, mais aussi de la philosophie et des sciences naturelles et sociales.

Le projet aurait un double aboutissement :

a) Traduire en quelques langues de très grande diffusion les classiques méconnus ou inconnus de toute provenance, afin d'enrichir la civilisation universelle et de donner un utile encouragement à toutes les nations dont l'apport culturel peut paraître négligé ;

b) Traduire dans le plus de langues possibles quelques classiques choisis pour leur importance totale, leur qualité représentative et humaine. Il s'agirait de donner à toutes les cultures en marche individuellement vers l'avenir, un accord minimum de haute qualité et de caractère universel.

Centres régionaux

Il est essentiel que l'Unesco tienne compte de la particularité qui est le caractère de la culture, et de l'existence de zones culturelles dont les problèmes sont divers. C'est avec cette préoccupation que sera examinée en 1948 la possibilité d'établir des postes culturels régionaux. Une première enquête sera faite au Moyen-Orient.

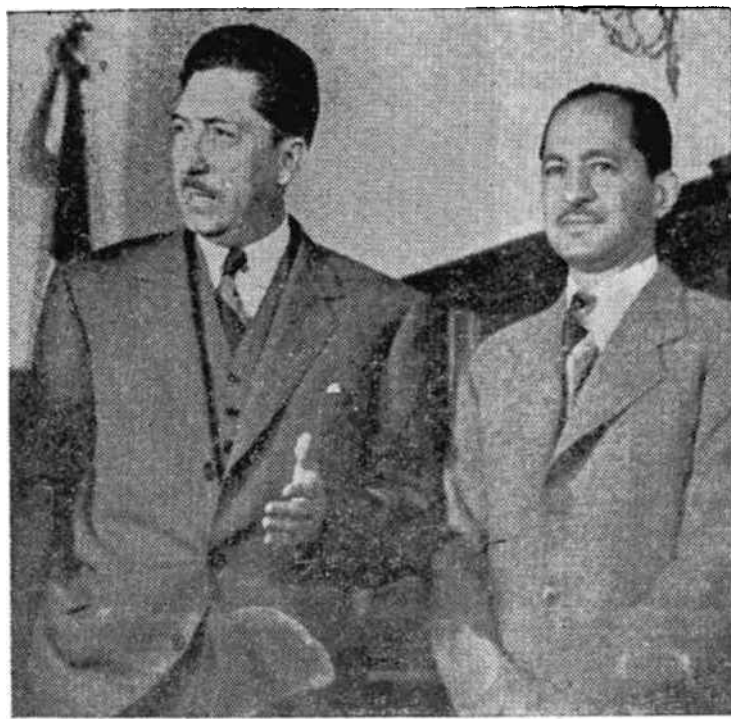
Fassons un théorique. L'Unesco, et plus particulièrement son programme de philosophie et de civilisations, doit stimuler sur le plan international l'examen critique des valeurs. Elle doit tout faire pour que la civilisation ne risque pas de périr pour des conflits de principes qui ne seraient que des confusions verbales.

L'Unesco entreprendra cette année deux séries d'analyses susceptibles d'influencer cette évolution par leurs résultats largement diffusés :

a) Analyse philosophique des concepts associés aux conflits idéologiques du monde actuel : démocratie, justice, liberté, etc. ;

b) Analyse des cultures telles qu'elles se connaissent elles-mêmes, en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les autres cultures, aux fins de découvrir les déficiences actuelles de ces rapports et la possibilité dans l'avenir de faire de chaque culture, tout en respectant sa particularité essentielle, un élément de civilisation universelle.

Ces diverses entreprises, comme toutes celles de l'Unesco, ne vaudront que par la participation active qu'elles auront suscitée, notamment de la part des jeunes. Conscient de cet aspect de ces problèmes, l'Unesco consacrera tous ses efforts à établir partout et à multiplier les contacts.



S. E. M. Miguel Alemán, Président du Mexique (à gauche), en compagnie de M. Manuel Gual Vidal, Ministre de l'Éducation du Mexique et Président de la 2e session de la Conférence générale de l'Unesco.

"Guide moral du monde"

...l'Unesco reçoit
l'hommage de
M. Alemán

Le 6 novembre dernier, au cours d'une cérémonie inaugurale, S.E. M. Miguel Alemán, président des États-Unis du Mexique, a souhaité la bienvenue dans son pays aux nombreux délégués et observateurs réunis à Mexico pour la seconde session de la Conférence générale de l'Unesco.

"L'Unesco est aujourd'hui un guide moral pour les peuples", a déclaré le président Alemán, qui a souligné l'importance de l'œuvre déjà accomplie par cette Organisation. La tâche principale de celle-ci, at-il ajouté, est "la formation d'une mentalité de paix qui soit comme une seconde nature pour tous les hommes".

Passant ensuite au rôle primordial de la science, de l'éducation et de la culture dans l'affermissement de la paix et le développement de la compréhension internationale, fins propres de l'Unesco, le président du Mexique a déclaré :

"Une bonne éducation est à la base du développement constant de la culture et du progrès de la science. Nous avons toujours compris le besoin de donner à l'éducation le rôle moralisateur le plus élevé. Ce besoin a été exprimé par la voix la plus autorisée de nos peuples, Simón Bolívar, quand, au congrès de l'Angostura, il exposa à grands traits, devant l'Assemblée Constituante des nations qu'il avait délivrées, quelle organisation les peuples libres doivent se donner. "L'éducation populaire, at-il dit, doit être le souci premier du Congrès. La morale et une culture éclairée sont les pôles d'une république; elles sont les premiers de nos besoins".

"L'Unesco répond, dans le domaine international et pour tout le monde, à ce que Bolívar voulait pour les peuples à qui il avait donné l'indépendance", a conclu M. Alemán; c'est pour cela que, dans ces pays de l'Amérique de Bolívar, les buts de l'Unesco trouvent le milieu le plus favorable, l'accueil le plus cordial, la plus grande assurance d'être compris, ainsi que l'enthousiasme le plus chaleureux".

Le Dr. Gual Vidal définit l'éducation comme facteur de paix

S. E. M. Manuel Gual Vidal, ministre mexicain de l'Éducation nationale, a donné le la à la seconde Session de la Conférence générale de l'Unesco, lorsque, dans le discours inaugural qu'il prononça en sa qualité de président, il souligna le rôle de cette Organisation dans le domaine de l'éducation et, par voie de conséquence, dans l'organisation d'une paix durable.

Après avoir demandé pour l'Unesco le concours de tous les peuples, M. Gual Vidal a déclaré : "Nous reconnaissons la signification mondiale de l'honneur exceptionnel fait à notre pays, à l'Amérique latine et, d'une façon générale, au Nouveau-Monde, par cette Conférence qui a pour théâtre le temple que le Mexique a élevé au plus illustre des apostolats humains : celui du Professorat, dont la noble tâche est de former moralement des hommes capables de vivre en paix, dans une concorde fraternelle.

"Le peuple mexicain est profondément intéressé par l'œuvre de l'Unesco, a poursuivi le ministre. Il a mobilisé ses professeurs, ses hommes de science et de lettres ; il a voulu faire appel à ses meilleures ressources. De l'analyse des fins et du rôle de cette Organisation, le Mexique a déduit certaines conclusions qu'il croit conformes à la signification historique de l'Unesco. Et notamment la suivante : les États Membres ont le devoir moral de conclure, dans le respect des règles constitutionnelles, des accords internationaux en matière d'éducation. Ils ont également celui de constituer des écoles où les divers systèmes pédagogiques du monde mettront en application les principes de l'Unesco.

"Lorsque ces efforts porteront leurs fruits, a dit en terminant M. Vidal, le monde possèdera le modèle et la base d'un plan international d'éducation qui seront pour lui une source permanente de paix et de concorde."

Etude sociologique des tensions internationales

LE PROJET principal du programme des sciences sociales pour 1948 a trait aux états de tension dans leurs rapports avec la compréhension internationale. La Conférence de l'Unesco a défini les trois points principaux sur lesquels devront porter les efforts de l'Organisation.

La première étape de la compréhension internationale, a-t-elle décidé, consiste à permettre aux nations de se mieux connaître. En conséquence, elle a prévu "des enquêtes sur les traits distinctifs de l'idéal, de la culture et du système juridique des différents pays. Ces enquêtes auront pour but de continuer à développer dans chaque pays la sympathie et le respect pour l'idéal et les aspirations des autres, ainsi qu'une juste appréciation des problèmes qu'ils ont à résoudre".

Par le

Dr. Arvid Brodersen

En contrepartie, l'Unesco encouragera "une enquête sur la conception que les habitants d'une nation se font de leur pays et des autres pays".

Ces deux enquêtes ont pour but de déterminer l'état actuel de la compréhension internationale dans le monde.

Comment améliorer cette compréhension ? Tel est le problème qui se pose. Pour le résoudre, le programme pour 1948 prévoit "une enquête sur les techniques modernes mises au point dans les domaines de l'éducation, des sciences politiques, de la philosophie et de la psychologie, en vue de modifier les attitudes mentales et de révéler les processus et les forces qui entrent en jeu dans les conflits de pensée entre les hommes". Cette étude générale sera complétée par une enquête particulière sur une question fondamentale : "celle des influences qui s'exercent au cours de la vie et prédisposent, soit à la compréhension internationale, soit au contraire à un nationalisme agressif".

Enfin, il a été reconnu, en ce qui concerne les états de tension, dans leurs rapports avec la compréhension internationale, que deux facteurs précis revêtent une importance particulière : le progrès technologique et les mouvements de population.

Un inventaire des travaux accomplis dans ces deux directions dans les États membres devra être établi.

Deux autres décisions prises par la Conférence présentent un intérêt particulier pour la mise en œuvre du projet des "états de tension". Il sera fait appel, dans toute la mesure du possible, aux services des universités, des centres de recherches, des Commissions nationales et des organisations internationales. En même temps, le directeur général de l'Unesco est chargé de "rechercher les méthodes propres à faire connaître au public les conclusions de ces enquêtes".

La coopération internationale en tant que problème des sciences sociales

Partout aujourd'hui, les spécialistes des sciences sociales se préoccupent avant tout des problèmes nationaux. C'est naturellement à la reconstruction et au progrès social de l'après-guerre qu'ils doivent en premier lieu consacrer leur temps et leur énergie. Mais l'après-guerre pose également de nouveaux problèmes internationaux. Les peuples du monde devront penser, vivre et travailler en commun dans le cadre d'une coopération internationale, générale sous forme de rapport,

s'ils veulent éviter une nouvelle et définitive catastrophe. L'Unesco s'efforcera donc de montrer aux spécialistes des sciences sociales du monde entier combien il importe de résoudre les problèmes de coopération internationale qui se posent dans leurs différents domaines.

Dans ce monde de l'après-guerre, les peuples ont posé les fondements d'un système qui permet l'action et la vie en commun, lorsqu'ils ont créé les grandes organisations et institutions internationales des Nations Unies. Mais ce système est loin d'être complet et parfait; ce sont des organismes en pleine croissance, qui exigent des soins, une nourriture et un contrôle appropriés pour acquérir la vigueur et l'habitileté que le monde moderne exige d'eux.

L'étude et l'observation des problèmes quotidiens que doit résoudre cette grande communauté de peuples est d'une importance capitale pour les spécialistes de toutes les branches des sciences sociales. Ici et là, des travaux remarquables ont été entrepris. L'Unesco s'efforcera d'encourager ces efforts et, dans certains cas, d'entreprendre elle-même l'étude de questions particulières.

La normalisation internationale dans la science politique

Au moment où les sciences sociales doivent, partout dans le monde, se développer et s'unifier pour constituer une force internationale capable de résoudre les grands problèmes de notre temps, les divergences nationales, dans la façon de concevoir et de mener les recherches, d'aborder les questions et d'en évaluer l'importance, constituent un problème capital. On peut le définir ainsi : il s'agit de créer l'unité dans la diversité, d'harmoniser à l'échelle internationale les sciences sociales en normalisant leurs instruments de travail, leur terminologie, leurs concepts et leurs méthodes, tout en laissant au génie propre de chaque nation toute liberté de s'exprimer dans le domaine des études sociales.

En 1948, l'Unesco entreprendra une étude comparative des sciences politiques dans les différents pays, en se fondant sur les conclusions les plus caractéristiques des recherches récentes (publications scientifiques et manuels d'un niveau élevé). La principale raison qui a conduit l'Unesco à choisir pour premier sujet de ses études les sciences politiques est l'importance fondamentale de cette discipline pour la compréhension des problèmes internationaux. La mise en œuvre de ce projet fait donc partie intégrante des enquêtes sur la coopération internationale et sur les états de tension. Le terme "sciences politiques", tel qu'il est compris ici, s'applique de façon générale à l'étude systématique de la politique et du comportement politique tel qu'il se manifeste en particulier dans la lutte pour le pouvoir, au sein des communautés nationales ou locales.

Parmi les sujets d'étude les plus caractéristiques, citons : les partis politiques, le système des partis et les autres groupements politiques, les organismes représentatifs (parlement, etc.), l'opinion publique en matière de politique, les cadres et le personnel politiques, les doctrines et les idéologies politiques, le gouvernement et l'administration des affaires publiques. Les conclusions de cette enquête feront l'objet d'une publication qui sera présentée à la prochaine session de la Conférence d'une coopération internationale, générale sous forme de rapport,

Les délégués de 40 pays à Mexico

(Suite de la Page 1)

"Nous voici réunis, déclara-t-il, en un moment critique pour l'humanité tout entière." Après avoir exhorté les délégués présents à lutter pour susciter un "esprit de paix" — seul remède à ces états de tension — contre lesquels viennent se briser tous les efforts de coopération internationale — le président Alemán ajouta : "Je considère que l'action de l'Unesco dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, contribue à développer et à renforcer cette conscience du monde sur laquelle doit se fonder l'amour de la paix".

Au début de la conférence, le Dr. Julian Huxley, directeur général, signala les difficultés qu'allait rencontrer l'Unesco et les obstacles qu'elle aurait à surmonter : "L'Unesco, dit-il, ne peut agir de façon pleinement efficace dans un monde où sévissent le fascisme, l'impérialisme, l'intolérance, l'inquisition, l'exploitation par la force, la corruption, l'autoritarisme tyrannique ou le chauvinisme..."

Du 10 au 28 novembre, le programme pour 1948 prit forme peu à peu au sein des sous-commissions et des groupes de travail, qu'on a pu voir se réunir six à la fois le matin, l'après-midi et même la nuit. En même temps, des questions d'administration, de budget, de relations extérieures et de méthodes furent examinées et résolues.

Jusqu'au 3 décembre, la Conférence tint dix-neuf séances plénières, dont les cinq dernières se succédèrent presque sans interruption. Les délégués de tous les États membres prirent connaissance du programme de 1948 sous sa forme définitive et l'adoptèrent.

Des hommes de toutes les parties du monde, de toutes conditions sociales, adressèrent à la Conférence des lettres et des télégrammes d'encouragement.

Des conférences, des manifestations musicales et artistiques, des réceptions rehaussèrent l'éclat du Mois de l'Unesco qui eut lieu en même temps que la Conférence.

Pendant la durée de la Conférence, deux expositions de l'Unesco (chacune divisée en deux sections) furent présentées dans les bâtiments de l'École Normale : l'une avait pour thème les bibliothèques et les musées populaires, l'autre l'éducation de base et la reconstitution de l'éducation. Des milliers de personnes s'y rendirent.

UN "COPYRIGHT" MONDIAL ?

Lorsque le docteur Julian Huxley a déclaré : "Les problèmes de Copyright constituent une des responsabilités essentielles de l'Unesco en raison de leur influence sur la libre circulation de l'information dans le monde et sur la protection des œuvres littéraires, artistiques et scientifiques dont dépendent les échanges entre les diverses cultures", il affirmait avec plus de précision ce que l'Unesco avait déjà déclaré dès l'origine de ses travaux constitutifs à Londres.

Mais les diverses législations protectrices du droit d'auteur n'avaient été jusqu'à présent considérées que sous l'aspect peu favorable des obstacles que leur véritable anarchie oppose quotidiennement aux échanges culturels à l'échelle du monde.

Il n'en sera plus de même désormais. Le service spécialisé dans l'étude du droit d'auteur dont la Conférence de Mexico a décidé la création, étudiera les problèmes du droit d'auteur en eux-mêmes avec

le souci de préparer une harmonisation rapide des diverses lois nationales et de préparer un avant-projet de convention universelle.

Le premier devoir assigné à l'Unesco consiste pour 1948 à réaliser une étude critique du droit comparé prenant en considération toutes les législations existantes et tenant compte de la pratique suivant laquelle leur application est assurée. Tous les intérêts en cause doivent être objectivement respectés : ceux de l'information publique, ceux des auteurs, ceux des industries d'édition ou de diffusion et ceux des travailleurs.

La vaste enquête que nécessite cette étude considérable est commencée sous la direction de M. François Hepp, docteur en droit et expert français, qui avait déjà organisé le comité provisoire d'experts tenu à Paris en septembre 1947.

Telles sont les décisions adoptées unanimement par la conférence générale de Mexico

Arts et Lettres

Programme pour 1948

LE PROGRAMME de l'Unesco relatif aux Arts et aux Lettres comporte la réalisation de nombreux projets qui constituent une précieuse contribution à la cause des arts. Ce programme vise directement à encourager les arts et à atteindre l'objectif majeur de l'Unesco : l'entente internationale. Il implique un travail considérable et exige de l'énergie, du jugement et la coopération de tous.

Depuis longtemps, il est hors de doute que les échanges d'articles entre les revues littéraires n'ont jamais atteint les proportions et le volume nécessaires pour exercer une influence marquée sur ce que recherchent les échanges culturels. Pour une raison ou une autre, ces périodiques, surtout depuis 1939, manquent d'informations précises sur la vie littéraire à l'étranger. Les directeurs ne savent ni où se procurer les articles ni comment entrer en contact avec les auteurs. Le besoin se fait sentir d'un organisme d'entraide qui permettrait à une petite revue littéraire du Middle West américain ou à une revue qui cherche à percer dans un pays dévasté, de publier des articles de collaborateurs étrangers. Cette collaboration étrangère est également recherchée par les grandes publications des capitales européennes.

C'est à cette préoccupation que répond le Centre International d'échanges littéraires, qui se propose d'organiser des échanges et d'aider les périodiques spécialisés à tenir leurs lecteurs au courant de la vie culturelle internationale. En 1947, le Secrétariat a effectué des enquêtes préliminaires en vue de déterminer les meilleurs moyens de mettre en œuvre ce projet et de répondre à tout ce que l'on attend d'une plaque tournante de cette nature. La nécessité de ce Centre d'échanges ne fit bientôt plus de doute. Les demandes de renseignements et d'articles affluèrent de toutes parts. Pour citer un exemple significatif, le Centre d'échanges a pu mettre en rapport la revue française "La Nef" et "La Revista de America", publiée à Bogota.

Mais il convient de souligner que l'Unesco n'a nullement l'intention d'instituer un monopole ni de tenir lieu d'agence littéraire. Son rôle, tel qu'elle le conçoit, est celui d'un agent de liaison, servant à créer des contacts à une époque où les communications se heurtent à des difficultés parfois presque insurmontables.

Un projet, dont l'élaboration est très avancée, est celui d'un "Institut international du Théâtre". La création de cet Institut fut approuvée par un groupe d'experts réunis en conférence sous les auspices de l'Unesco, en juillet 1947. Le projet de charte préparé par ces experts sera soumis pour approbation au premier Congrès international du Théâtre, cette année.

Pendant le Congrès et la phase de formation de l'Institut, l'Unesco mettra un secrétariat à la disposition du nouvel organisme. Une fois créé, l'Institut facilitera, sur le plan international, l'échange et la circulation des troupes théâtrales, de textes

et d'informations se rapportant au théâtre.

Si beaucoup a déjà été réalisé dans les domaines de la littérature et du théâtre, dans celui des arts plastiques on n'en est encore qu'aux travaux d'approche. Si vaste, il est vrai, est ce domaine, qu'un des principaux problèmes qu'a eu à résoudre l'Unesco, a été celui de choisir, entre une foule de projets, ceux seulement dont notre époque permet d'entreprendre l'exécution avec des chances de succès. A ce point de vue, il a paru à la Conférence générale que la reproduction artistique était le champ qui offrait les possibilités d'action les plus intéressantes.

LA DIFFUSION DES REPRODUCTIONS D'ART

D'importants progrès techniques ont été réalisés, au cours de ces dernières années, dans les méthodes de reproduction artistique. Encourager le relèvement des standards et l'amélioration de la distribution constitue, semble-t-il, un facteur essentiel du développement de l'éducation artistique et des échanges culturels. Et, par voie de conséquence, de tout programme qui se donne pour but ce développement. Ici encore il est indispensable de délimiter le terrain. Aussi la conférence a-t-elle cru devoir faire figurer en premier lieu des reproductions d'œuvres d'art appartenant à des genres et à des périodes déterminées.

Susceptible de retouches et d'additions, le classement provisoire établi pour 1948 indique l'envergure du projet. Il comprend l'art préhistorique, l'art persan, l'art de la Renaissance italienne et l'histoire de la peinture européenne entre 1870 et 1914. Le but de cette partie du programme de l'Unesco consacré aux Arts et aux Lettres est la rédaction d'un catalogue détaillé des peintures qui ont été reproduites en couleur, comportant des recommandations relatives à certaines reproductions souhaitables. Des spécialistes de la reproduction en couleur, de l'éducation artistique et de l'histoire de l'art discuteront ce catalogue à l'occasion de la Conférence du Conseil international des Musées qui se tiendra à Paris cet été. Une exposition universelle des meilleures

reproductions en couleur est prévue pour illustrer la technique de l'impression en couleur et son rôle dans la formation du goût et dans l'éducation artistique.

En 1947, une conférence de spécialistes exprima l'opinion qu'un important obstacle aux échanges culturels était les barrières douanières nationales. En conséquence, une des tâches de l'Unesco est d'entreprendre une enquête sur les restrictions imposées par les Etats membres à l'importation des œuvres d'art et d'étudier la possibilité d'aboutir à des accords en vue de réduire ou de supprimer ces restrictions.

Cette année, la reproduction artistique est à la clé du programme relatif aux Arts et aux Lettres. Comme pour les arts plastiques, l'Unesco, aidée par des spécialistes, entreprendra l'élaboration d'un catalogue des enregistrements musicaux existant dans le monde. Il reste encore la dernière main à mettre à ce projet, mais il sera sensiblement le même que celui arrêté pour l'inventaire des reproductions d'œuvres plastiques. De plus, une enquête menée par l'Unesco déterminera s'il convient de créer actuellement un "Institut international de la Musique". Des recommandations relatives aux modalités d'organisation d'un tel Institut seront soumises à l'examen de la Conférence générale, lors de sa troisième session, en 1948.

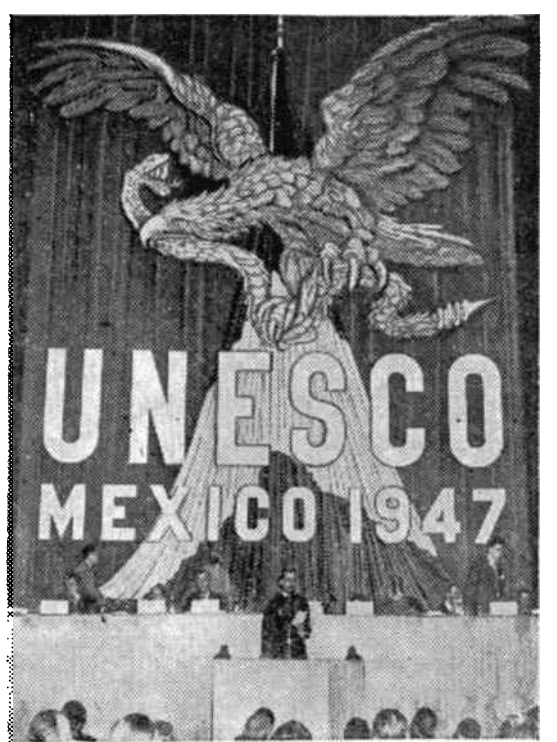
PRIX DES ABONNEMENTS

Le COURRIER DE L'UNESCO est publié tous les mois en français, anglais et espagnol par la Section d'Information Publique de l'Unesco.

L'abonnement de six mois: Fr. 60; 2s.6d. ou \$0.50.

Veuillez écrire au dépositaire de l'Unesco indiqué ci-dessous pour votre pays, ou directement à l'Unesco, 19, Avenue Kléber, Paris 16e, France.

Argentine : Editorial Sudamericana S. A. Alsina 500 Buenos Ayres.
Australie : H.A. Goddard Ltd., 255a, George St., Sydney.
Canada : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.
Cuba : La Casa Belga. M. René de Smetd., O'Reilly, La Havane.
Danemark : Einard Munksgaard, 6 Norregade, Copenhague.
France : Editions Pedone, 13, rue Soufflot, Paris.
Grande-Bretagne : H.M. Stationery Office, P.O. Box 579, Londres S.E.1.
Grèce : Eleftheroudakis, Librairie internationale, Athènes.
Pays-Bas : N.V. Martinus Nijhoff, Afd., Fondaministratie 9 Lange Voorhout, La Haye.
Inde : Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, La Nouvelle Delhi.
Irak : Mackenzie & Mackenzie, Booksellers, the Bookshop, Bagdad.
Liban et Syrie : Librairie Universelle, Av. Fouad Ier, Beyrouth.
Suède : A.B. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm.
Suisse : Librairie Payot, Lausanne.
Tchécoslovaquie : Librairie F. Topic, 11, Narodni, Prague.



Sur le fond de la salle de l' "Escuela Normal de Maestros", où se sont tenues les séances plénières de la 2e session de la Conférence générale de l'Unesco, le drapeau mexicain avait été tendu, derrière la tribune, et était lui-même surmonté de l'emblème national du Mexique. — En haut, à gauche : une autre vue de la même salle, pendant une séance plénière; ci-contre : le Président du Mexique souhaite la bienvenue aux délégués à la Conférence, au cours d'une cérémonie inaugurale au "Palacio de Bellas Artes", de Mexico.

REVUE DE LA PRESSE

"Le Figaro" (France), 30 décembre 1947.

Dans un article intitulé "La Conférence de Mexico", M. Paul Rivet écrit :

"La Session de l'Unesco à Mexico représente un tournant dans son activité. Les délégués ont, en effet, marqué nettement leur volonté de passer de la période nécessaire des projets, des enquêtes, des programmes, à une période de réalisation et d'action.

"La répercussion que la réunion de Mexico a eue dans tous les pays américano-latins a été si profonde qu'il est apparu dans le monde qu'une réunion dans le Proche-Orient serait utile pour diffuser dans le monde arabe les notions de solidarité et de compréhension qui sont les conditions mêmes de la paix.

"Nous avons ainsi confirmé par notre exemple l'idée soutenue avec force et talent par M. Jacques Maritain dans son beau discours inaugural : il n'est pas nécessaire que les actes des hommes procèdent d'une même idéologie. L'unité d'action peut être réalisée entre hommes de bonne foi sans qu'il y ait nécessité d'une unité philosophique politique ou religieuse."

"El Universal" (Mexico), 10 novembre 1947.

Dans un éditorial intitulé "Les Langues à l'Unesco" ce journal du Mexique écrit :

"Nous sommes d'avis qu'il convient, afin d'obtenir à la multiplicité des langues employées dans les assemblées internationales, de choisir logiquement les langues les plus répandues. Or, l'espagnol répond actuellement très exactement à cette condition. Parlée par plus de 100 millions d'hommes en Europe, en Amérique, en Océanie, notre langue couvre une bonne partie de l'univers linguistique.

"Il serait par conséquent étrange de vouloir frapper d'ostracisme la langue de Cervantès, non seulement ici au Mexique, où l'on parle l'espagnol, mais encore dans les pays divers et les plus lointains où elle est employée, pour ne conserver que la langue de Shakespeare et celle de Molière comme langues de travail au sein de cette Organisation importante. Si les pays de langue espagnole constituent presque la moitié des pays adhérents à l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, ceux-ci ont le droit indiscutable de demander le maintien, aux côtés de l'anglais et du français, de l'espagnol, comme étant une langue très répandue. Et ce droit — nous insistons là-dessus — n'est pas limité à la réunion actuelle. Il vaut pour toutes les réunions futures de l'Assemblée de l'Unesco, et les délégués des nations titulaires de ce droit devront toujours le faire valoir."

"Manchester Guardian" (Angleterre), 12 décembre 1947.

Un éditorial "Mexico" se lit, en partie, comme suit :

"Dans son ensemble l'œuvre efficace qu'accomplit l'Unesco n'est nullement spectaculaire et s'applique à de fort lointaines régions. Il n'y a donc pas pour elle de meilleure publicité qu'une grande conférence. Les débats qui se sont déroulés à Mexico, en novembre et en décembre, ont eu une portée et une ampleur très grandes.

"Il vaudrait bien mieux que les amis de l'Unesco pensent moins, pour un moment, à la guerre et à la paix, et se consacrent d'une façon plus active et plus positive au service de l'éducation et de la science, considéré comme une fin en soi. Du côté de la science, il existe déjà une saine tradition de coopération internationale.

"Eu égard à sa valeur intrinsèque, l'Unesco mérite d'être généreusement aidée sur le plan financier."

"Corriere di Milano" (Italie), 21 décembre 1947.

Guido de Ruggiero écrit :

"La deuxième session de la Conférence générale de l'Unesco a maintenant achevé ses travaux. Au cours de ce mois, de nombreuses questions furent discutées et parmi un assez grand nombre de projets de caractère passablement utopique et théorique qui ont été élaborés et approuvés, l'on peut relever plusieurs propositions concrètes qui constitueront un programme de travail utile pour l'année 1948. Au nombre de celles qui intéressent tout particulièrement les Italiens, il faut citer celles qui visent à encourager les échanges internationaux de personnes, de livres et de matériel scientifique.

"De nouvelles bourses d'études seront attribuées et des facilités pratiques destinées à favoriser l'échange de professeurs et d'étudiants seront accordées sur la base d'un système de "clearing" qui réduira les difficultés inhérentes à l'échange de devises. L'on a également adopté un projet quelque peu singulier tendant à organiser des échanges de livres, grâce à la création de Bons de livres garantis par l'Unesco et qui permettront de faire franchir les frontières aux livres."

"Le Face à Main" (Belgique), 20 décembre 1947.

Extraits d'un article de Richard Dupierreux "Retour de Mexico" : "Quand on nous dira que la Conférence mexicaine a approuvé la création d'un Institut international du Théâtre, il ne faudra pas lever les épaules et s'en aller disant que mieux eût valu qu'une entente fut établie sur le contrôle des armements et sur l'utilisation de la bombe atomique. Je suis le premier à convenir que nous eussions préféré être certains qu'à ces derniers égards, les hommes ont cessé de penser différemment.

"Mais il n'est si petites ententes qu'additionnées, ne peuvent contribuer à créer la grande entente, celle des mains unies, en quelque domaine que ce soit."

La Conférence utilise des radios portatives

Lors de la récente Conférence générale, un nouveau système de radio permettait l'interprétation instantanée en français, espagnol et anglais des discours en cours.

Les délégués étaient munis de petites radios portatives fonctionnant sur une fréquence différente pour chacune des langues. L'avantage de ce dispositif réside en l'absence d'un montage compliqué de fils pour chaque poste récepteur. Grâce à leurs radios personnelles, les délégués pouvaient quitter leur place et même se rendre dans une autre pièce, sans cesser d'entendre la séance sur la longueur d'onde voulue.

Discours et interventions étaient transmis directement du microphone des orateurs au tableau de contrôle, où les interprètes travaillaient par équipes de deux.

Le Bureau de l'Unesco à New-York

Le Bureau de l'Unesco à New-York est installé, depuis peu, à la Maison des Nations Unies à Manhattan.

Voici son adresse officielle : Unesco, United Nations Building (Room 401), 405 East 42nd Street, New-York City, N. Y.

Téléphone : MURRAY HILL 3-1100, Poste 40

Directeur : S. M. KOFFLER.

IMPRIMERIE DU NEW YORK HERALD TRIBUNE 21, Rue de Berr - Paris 8e